

CASSIS

4 Saisons

MAGAZINE



Janvier 2025



Danielle MILON
Maire de Cassis



ÉDITO

Mesdames, messieurs, chers amis Cassidens,

Il faut se rendre à l'évidence : la France n'est plus un pays riche, ni une nation dotée d'un Etat solide et de services publics compétents.

Elle n'est plus ni une puissance militaire crédible, ni une démocratie stable !

Il n'y a pas de démocratie sans souveraineté, pas de liberté sans responsabilité, pas de puissance ni de progrès social sans croissance, pas de république sans valeurs : pour sortir de cette crise, ou plutôt de ce chaos, la France doit donc renouer avec quelques principes fondamentaux qui conservent toute leur pertinence !

Chersamis, la France doit retrouver de la cohérence et de la rigueur. Et pour cela, nous avons besoin de réinventer le modèle français, en prenant en compte l'État, les entreprises, les citoyens, le capital humain, financier, économique et naturel... et en retrouvant notre optimisme !

Nous disposons de toutes les ressources mais la crise financière nous contraint à nous réformer ; nous ne pouvons plus poursuivre la course folle de la dette publique.

Alors, prenons le risque d'appliquer une thérapie de choc pour relancer la production et l'innovation, et rétablissons la souveraineté et la sécurité !

Ce qui compte désormais, c'est de redresser la barre...

Lorsque l'État vacille, les élus des collectivités de proximité sont plus que jamais des pôles de stabilité, garants de la protection des citoyens et du soutien à l'économie et donc aux emplois.

Devant les difficultés il faut faire face ensemble !

A Cassis, grâce à des choix stratégiques : la rationalisation des dépenses, une gestion efficace et harmonieuse, le travail acharné de tous, la fierté du travail collectif, nous avons un exercice budgétaire stable, une grande maîtrise des dépenses, de belles réalisations, de grands projets, et ce sans augmenter les impôts.

Mon équipe et moi-même tentons, au quotidien, de mettre en place une politique rigoureuse qui a du sens, avec un discours clair, une solide détermination, toujours plus d'actions sur le terrain et surtout de la proximité et du courage.

Inventer, innover, toujours ensemble... Tout cela nous parle d'énergie, d'engagement, de passion !

Inventer, innover toujours plus pour préserver l'environnement, dans un contexte de rareté croissante des ressources et de dérèglement climatique,

Inventer, innover pour aménager notre territoire, développer son économie, préparer un Cassis d'avenir tout en gardant cette belle authenticité qui fait son âme,

Inventer, innover pour un tourisme responsable, mieux maîtrisé, aux 4 saisons ;

Inventer, innover pour procurer de l'émotion, du plaisir, avec des événements culturels et sportifs de qualité,

Inventer, innover pour proposer aux Cassidens des solutions pérennes pour se loger,

Inventer, innover pour que nos enfants disposent de tous les outils nécessaires à la construction de leur avenir,

Inventer, innover pour restaurer notre patrimoine, moderniser nos équipements et nos infrastructures,

Inventer, innover pour rendre la vie plus sécurisante, plus sereine, pour procurer une qualité de vie, que beaucoup nous envient,

Inventer, innover pour développer la solidarité pour tous, pour que Cassis soit une ville inclusive !

OUI, mon équipe et moi-même, nous inventons, innovons toujours plus, toujours mieux, pour les Cassidens, pour Cassis !

Je souhaite une très belle année 2025 à chacun et chacune d'entre vous,

Et Bonne année Cassis !

Pages

04 ENVIRONNEMENT	08 PORT DE CASSIS	10 PORT MIOU	14 HABITAT
16 VIE ÉCONOMIQUE	18 TOURISME	20 CULTURE	24 SPORTS/LOISIRS
SOMMAIRE	26 ASSOCIATIONS	28 ENFANCE PETITE ENFANCE	30 SOLIDARITÉ
	32 SÉCURITÉ	34 TRAVAUX QUALITÉ DE VIE	38 FINANCES
	40 VIE DE LA MAIRIE	42 ÉTAT CIVIL	

ENVIRONNEMENT

Notre patrimoine naturel est exceptionnel!

Cassis, c'est un territoire de 2500 hectares dont 1650 hectares de forêts.

Cassis comprend deux sites classés, le Cap Canaille, plus haute falaise maritime d'Europe, et le massif des calanques constitué de calcaire blanc.

Cassis, c'est un vignoble millénaire, 1^{er} AOC de France en 1936, 10 domaines viticoles, dont 9 sont en bio.

L'objectif de la municipalité : **préserv**er ce joyau, et nous adapter aux changements climatiques et à la transition écologique, pour améliorer toujours notre cadre de vie.

4



LES CRÊTES EN PLEINE NATURE, C'EST TOUS LES DIMANCHES !

Sur décision collégiale, le département, les villes de La Ciotat et de Cassis ont décidé au printemps dernier, que la route des Crêtes serait désormais réservée aux piétons et aux modes de déplacement doux, tous les dimanches de fin avril à fin septembre.

Face au succès de cette opération, Madame le Maire, a souhaité pérenniser cette fermeture sur l'ensemble de l'année.

La ville de La Ciotat, le Conseil départemental des Bouches du Rhône et le Parc National des Calanques ont bien évidemment été favorables à cette proposition.

Chaque dimanche, les usagers peuvent ainsi profiter de ce site emblématique en toute quiétude.

L'apaisement de la Route des Crêtes va également dans le sens des riverains de cet axe routier très fréquenté durant les weekends. En effet, ces derniers subissaient la pollution sonore induite par des pratiques sportives et inadaptées des motos et voitures.

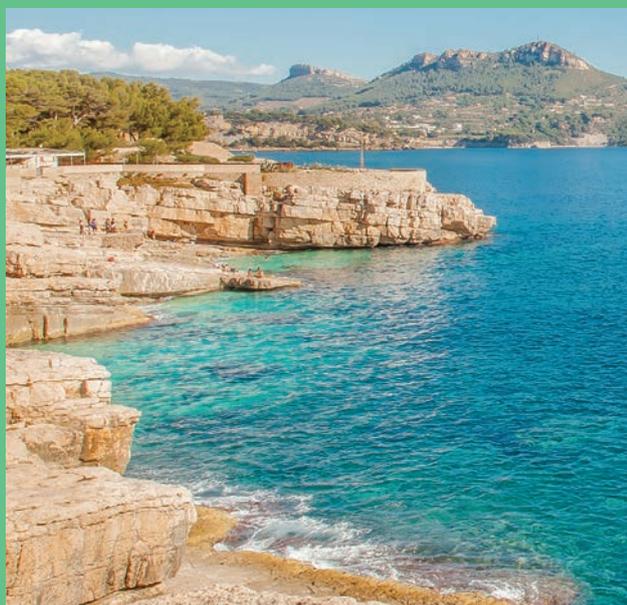


LES BUS ÉLECTRIQUES, C'EST POUR 2025 !

Le développement de la mobilité urbaine électrique et notamment des services de bus électriques s'inscrit pleinement dans les enjeux de la transition énergétique.

Transports collectifs moins polluants, plus silencieux et plus efficaces : voilà l'ambition portée par la commune de Cassis visant une généralisation progressive de bus électriques circulant sur son territoire.

La commune sera dotée en 2025 de 3 bus électriques supplémentaires.



DES EAUX DE BAINNADE EN QUALITÉ EXCELLENTE ANNÉE APRÈS ANNÉE

La commune de Cassis dispose d'une qualité des eaux de baignade excellente depuis 2010.

C'est l'Agence Régionale de la Santé qui classe à chaque fin de saison la qualité des eaux de baignade des plages du Bestouan, Grande Mer, Corton et Arène.

La ville met en place par ailleurs une politique active en matière de gestion de la qualité des eaux de baignade qui est de plus certifiée depuis 2011 par le bureau Veritas. Sur la saison 2024, la commune a obtenu à nouveau le label pavillon bleu sur les plages du Bestouan et de la Grande Mer.



UN NOUVEL ÉTAGE UV À LA STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration dispose d'un système très robuste qui comporte un étage physico chimique et un étage biologique permettant ainsi d'épurer les eaux usées pour les rendre parfaitement conformes et compatibles avec les eaux de baignade.

Cette station permet le traitement des eaux usées conformément à la réglementation et à ce titre elle est chaque année déclarée conforme par la police de l'eau.

Néanmoins, dans un souci d'amélioration continue, la commune a souhaité qu'un étage supplémentaire de désinfection par ultraviolet soit rajouté.

Les lampes à Ultra-Violet sont immergées dans les canaux de sortie. Elles ont une puissance qui permet la destruction des organismes pathogènes. C'est la même technologie qui est utilisée dans les usines d'eau potable pour réduire les taux de chlore.

ENVIRONNEMENT

UNE COUR D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉE !

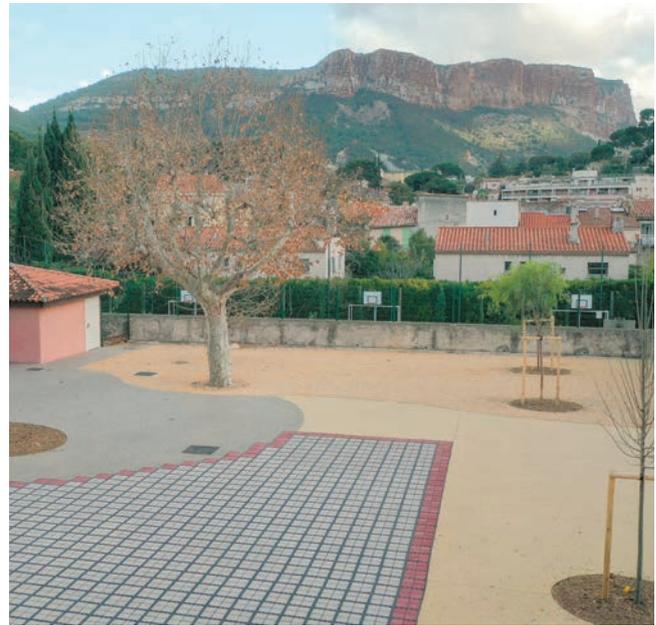
La renaturation et la désimperméabilisation des sols urbains ont de nombreux avantages : outre l'amélioration du cadre de vie, elles permettent de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, favorisent la biodiversité et contribuent à réduire le phénomène d'îlots de chaleur.

La cour d'école est un lieu de respiration indispensable à la vie scolaire.

Celle de l'école primaire de Cassis était un lieu très minéral, support d'usages et d'activités peu diversifiées, il était donc nécessaire de la repenser. Des travaux ont donc été réalisés cet été.

Ces derniers ont permis de désimperméabiliser la cour de l'école Mistral et de mettre ainsi l'accent sur la végétalisation de cette dernière.

A l'été 2025, les cours des écoles Leriche et Cap Canaille seront à leur tour désimperméabilisés.



6

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS : TOUJOURS PLUS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La municipalité porte fort l'engagement de la transition énergétique. Désireuse de répondre aux enjeux réglementaires (dispositif Eco Energie Tertiaire et Décret BACS), la ville entend s'appuyer sur les outils de Contrat de Performance Énergétique pour ancrer ses investissements dans un engagement ambitieux et durable de ses économies d'énergie.

La commune de Cassis compte près de 32 sites dans son patrimoine municipal. En 2025, le Contrat de Performance Énergétique portera sur 11 sites, soit une surface d'environ 11 000 m².

L'objectif visé par ce Marché Global de Performance Énergétique (MGPE) est de baisser de 40% la consommation énergétique finale notamment le chauffage, la ventilation, la climatisation, l'eau chaude sanitaire, et l'électricité.





UN RÉSERVOIR D'EAU À PORT-MIOU POUR PRÉVENIR LES INCENDIES ET L'INSUFFISANCE D'EAU POTABLE SECTEUR DE LA PRESQU'ÎLE

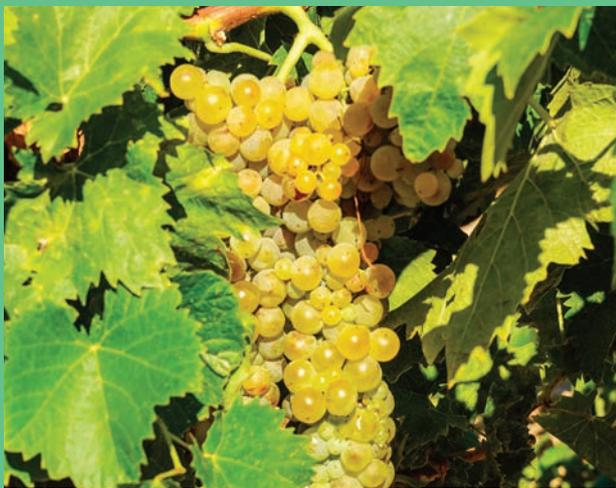
Madame le Maire a souhaité la création d'un réservoir sur le secteur de Port-Miou afin de répondre à l'insuffisance du réseau d'eau potable sur le secteur de la Presqu'île avec notamment la problématique de la défense incendie réglementaire non assurée.

La création de ce réservoir de 1 500 m² permettra de réduire la vulnérabilité de la distribution de l'eau potable sur ce quartier.

En amont de l'installation de ce réservoir, il était nécessaire de procéder à la dilation de 2 300 mètres linéaires de réseaux. Ces travaux sont en cours depuis 2023 et devraient se poursuivre jusqu'au premier trimestre 2025.

Les travaux d'installation du réservoir doivent commencer à partir du premier trimestre 2025.

ZOOM SUR L'AOC CASSIS !



10 domaines, 230 hectares, notre vignoble rayonne !

Le 15 mai 1936, le vignoble de Cassis est entré dans l'histoire, sous l'impulsion d'Émile Bodin.

Il obtient son classement en Appellation d'Origine Contrôlée, AOC, au moment même où ces trois lettres voient officiellement le jour.

Cassis est ainsi le premier vignoble de France à avoir reçu cette distinction.

Durant le 20^{ème} siècle, le vignoble a continué de prospérer.

Les plantations ont progressé, sous l'impulsion des familles vigneronnes très attachées à ce terroir.

Le mouvement s'est inscrit dans la continuité.

Au cours des vingt dernières années, la superficie du vignoble est passée de 180 à 230 hectares, sous l'impulsion et grâce à la volonté de Danièle MILON.

Durant cette période, les vigneronnes cassisains se sont investis aussi dans la modernisation de leurs chais.

Depuis 2012, le vignoble de Cassis s'est inscrit dans le Parc National des Calanques.

C'est le seul de France à être intégralement inclus dans le territoire d'un parc national.

Les Cassidens sont fiers de leur patrimoine.

Nous sommes fiers de notre environnement que nous avons, au fil des siècles, su si bien préserver, si bien conservé.

Nous sommes fiers de ce site unique que vous avez devant vous, le plus beau lieu au monde.

«Notre village est une pépite et les vigneronnes en sont les gardiens précieux...



Avec passion et savoir-faire, ils perpétuent une tradition qui fait rayonner notre terroir bien au-delà des frontières. Leur travail est l'âme de notre village, et chaque bouteille raconte une histoire unique, celle d'une terre, d'un climat et d'un savoir-faire transmis de génération en génération !»

Jean Louis Genovesi,
Président du syndicat des vigneronnes de Cassis

PORT DÉPARTEMENTAL

Depuis 2018, date de la prise de gestion du port départemental par la ville de Cassis, de nombreuses actions et de nombreux travaux ont été entrepris, pour améliorer l'accueil des plaisanciers et le confort des usagers à l'année, parmi lesquels le dragage du port en 2020, la reprises des équipements du parking (barrières et bornes), le système de vidéoprotection, la rénovation intégrale des sanitaires sud et des modulaires pour les associations du port.

Pour simplifier les démarches administratives, nous avons dématérialisé l'ensemble des dossiers et procédures de renouvellements des AOT et les demandes d'escale.

D'autre part, l'ensemble du port a été harmonisé, les bateaux ont été classés par catégorie afin d'alléger le plan d'eau.

Enfin, au niveau des manifestations, les voiles de Cassis se sont exponentiellement développés pour atteindre, en 2024, 33 bateaux d'exception.



LES RÉALISATIONS

En 2024, nous avons réalisé de nombreux travaux avec l'aide financière du conseil départemental :

- une passerelle pour les pannes flottantes coté nord a été créé pour un accueil sécurisé des plaisanciers
- afin de répondre au calendrier de l'ADAP, une potence pour les PMR a été mise en place le long du quai des moulins.
- nous avons changé les distributeurs de carburant afin d'augmenter les capacités de distribution.

En 2025, nous réaliserons :

- Un enclos pour l'espace pêche du môle Vieux afin de sécuriser les activités, et les coactivités plaisanciers/pêcheurs. L'espace sera conçu en bois, avec structure aluminium afin de garantir la solidité et la résistance au vent et l'esthétique de ce lieu emblématique de Cassis.
- Afin de maintenir notre labellisation pavillon bleu et d'anticiper la certification «port propre», la pompe à eaux noires et eaux hydrocarburées sera remplacé.
- Afin d'harmoniser l'esthétique du port dans son ensemble et de garantir la protection du public, nous protégerons l'ascenseur à bateaux communément appelé «sleepway» par la pose de barrière en inox.
- Pour une flotte électrique, nous réaliserons une étude pour une station de recharge.



LES ANIMATIONS 2024

NETTOYONS LE SUD

Très belle réussite de l'opération de nettoyage du port sous le patronat du Conseil Régional : 3 m³ de déchets issus de la collecte sous-marine, organisé avec les associations du port et les professionnels (clubs de plongée).



LES VOILES DE CASSIS

Grand weekend des Voiles de Cassis pendant le passage de la flamme olympique, le 12 mai dernier. Avec 33 vieux gréements dont TUIGA du Yacht Club Monaco. Ponctué par une belle soirée des équipages avec un feu d'artifice qui a illuminé la baie de Cassis.



PORT MIOU

Port Miou, la calanque authentique tournée vers l'avenir

Port-Miou est la principale porte d'entrée du massif des Calanques. Elle constitue à l'heure actuelle pour la plaisance la seule zone de mouillage organisée à l'échelle du Parc National, avec plus de 300 titulaires d'une autorisation annuelle et plus de 2500 unités accueillies par saison.

Les travaux de reprise du linéaire des pontons de la Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) de Port-Miou se sont véritablement accélérés en cette année 2024.

Ils vont enfin pouvoir accompagner la Calanque vers son entrée dans une nouvelle ère de développement durable, en concourant à l'amélioration des prestations d'amarrage offertes aux plaisanciers de passage comme aux permanents.



LE NOUVEAU VISAGE DE LA ZMEL

Nous avons remplacé les aménagements existants par des pontons flottants, repensé des ancrages moins impactants pour les fonds marins, sécurisé les accès tout en intégrant davantage les installations de la ZMEL dans leur environnement exceptionnel. Cette vaste campagne de réhabilitation des installations entamée en 2022 a donc pour objectif initial d'offrir au plan d'eau géré par la commune, des capacités et des prestations d'accueil dignes de la qualité de ce site naturel protégé unique, tout en prenant mieux en compte les enjeux environnementaux de la Calanque.

Ces pontons flottants ont aussi pour intérêt de séparer les flux des utilisateurs du plan d'eau en distinguant deux chenaux d'accès : le principal est dédié à l'évolution des navires stationnés dans la ZMEL, le chenal secondaire est lui utilisé par les embarcations légères de type paddle ou kayaks de mer. Cette réalisation a ainsi pour vocation première de sécuriser la navigation sur cet espace caractérisé par son étroitesse, pratiqué quotidiennement par de nombreux usagers.

Une des innovations écologiques majeures de ce projet est l'arrimage des pontons flottants sur des corps morts éco-conçus, réalisés par la société ECTM, suivant un cahier des charges élaboré par la Commune et le bureau d'étude Galatée, spécialisé dans le suivi environnemental des travaux maritimes. Ces corps morts vont en effet pouvoir jouer le rôle de récifs artificiels, en facilitant l'implantation de la faune sous-marine dans les cavités présentes sur les blocs immergés mais aussi la colonisation des végétaux à la surface même de ceux-ci, recouverte de pierres naturelles prises dans la masse.

La 3^{ème} phase de travaux (après la pose des bouées écologiques en 2023 ainsi que celle concernant le site dit du SCP au premier semestre 2024) a débuté le 1er octobre 2024 pour un rendu final des travaux en Mars 2025.

Ainsi, conformément aux engagements pris auprès des différents services de l'Etat, ce projet d'aménagement orienté vers un développement durable et harmonieux de la plaisance va transformer le visage de notre Calanque pour les décennies à venir. Port-Miou le méritait...





PORT-MIOU ET LE PAVILLON BLEU, UNE LONGUE HISTOIRE

La ZMEL de Port-Miou est labellisée Pavillon Bleu des Ports de Plaisance depuis 2011 pour sa gestion environnementale. Pour la 13^{ème} année consécutive, la ZMEL est lauréate du label bien connu des plaisanciers, lequel vient chaque année valider un programme d'actions ambitieux axé sur le développement durable et le respect des écosystèmes marins.

Parmi les actions phares à Port-Miou mettons en avant la grande journée citoyenne de nettoyage de la Calanque, les ateliers de découverte de la faune et la flore, la participation à la campagne Ecogestes, la promotion d'actions visant à stimuler le tissu-associatif et l'économie locale...

Pour l'année 2024, six structures ont été labellisées Pavillon Bleu des Ports de Plaisance sur l'ensemble du département des Bouches du Rhône, dont Port-Miou et le Port de Cassis.



UN PROJET DE NAVETTE MARITIME

La ville souhaite depuis des années développer le projet de débarcadère maritime avec la création d'une ligne directe port de Cassis / Port-Miou afin de décongestionner le quartier de la Presqu'île et de limiter la circulation des véhicules dans ce secteur.

Ce projet est désormais sur le point d'aboutir avec l'installation d'un débarcadère devant la capitainerie de Port-Miou. Avec une navette électrique de petite capacité, il offrira une alternative écologique aux visiteurs pour rejoindre une des principales portes d'accès du massif des Calanques, en venant étoffer les offres de mobilité douce proposées par la Ville.



LE CHÂTEAU DE PORT-MIOU ET SES MANIFESTATIONS

Depuis l'inauguration du château de Port-Miou il y a 3 ans maintenant, magnifique édifice réhabilité dans le cadre d'un chantier école du patrimoine porté par la Ville, et désormais marqueur identitaire du paysage de la Calanque, celui-ci n'a de cesse d'accueillir nombre de manifestations.

La vocation du site, en plus d'héberger les locaux de la capitainerie et de proposer de nombreux services aux plaisanciers (sanitaires, cuisine partagée, bibliothèque, salles de réunions...) est aussi de servir d'écrin pour l'accueil et le développement d'initiatives associatives ou institutionnelles.

Le point commun entre ces actions accueillies au château est qu'elles abordent une meilleure connaissance de la Calanque à travers les prismes du patrimoine industriel, de la découverte du patrimoine naturel et de ses enjeux de conservation, de l'étude du Karst ou encore plus généralement des manifestations liées au nautisme et au patrimoine maritime méditerranéen.

Le château de Port-Miou, c'est aussi :

- deux bibliothèques, dont une axée sur les Calanques et la mer,
- un mobilier éco conçu basé sur le réemploi,



- 3 salles de réunions et/ou de conférence d'une capacité de 15 à 35 personnes,
- une salle d'interprétation sur le patrimoine naturel de la Calanque et un dispositif pour l'accueil du grand public animé par les saisonniers du Parc National des Calanques,
- un fonds documentaire sur l'histoire de la rivière souterraine de Port-Miou,
- des terrasses et plateformes pour l'accueil des manifestations en plein-air.



Parmi la multitude de manifestations accueillies entre les murs du château en 2024, on pourra retenir :

- les Rencontres du PNC (journée de formation des saisonniers, bilan de saison...)
- une session du Conseil économique et social du PNC
- l'accueil de Formations dans le cadre du réseau «Éduc'calanques»
- des journées de rencontre pour le comité directeur 13/83 de l'Office National des Forêts
- l'accueil de l'évènement «Paysage Forestier» organisé par l'ONF lors de la Fête de la nature
- des journées de cohésion pour la Gendarmerie Nationale
- des conférences sur l'histoire du site industriel et du patrimoine naturel
- les réunions des associations nautiques
- des ateliers de découverte photographique avec le collectif VOST
- l'accueil de chercheurs (cession de formation IMERA)

DES ACTIONS CULTURELLES ET SOCIALES EN 2024 À PORT-MIOU...

Que ce soit dans le périmètre étincelant du Projet «Port Mior» de l'artiste Marc Boucherot, réalisé sous l'égide de Rudy Ricciotti, ou dans le cadre de résidences ou partenariat avec des structures de développement local, Port-Miou accueille, pour le meilleur, des projets fédérateurs, à la fois culturels et sociaux, très fortement liés au territoire.

D'autre part, plusieurs ateliers ont cette année été animés par Marc Boucherot pendant lesquels différents publics auront pu se familiariser avec le patrimoine de la Calanque. Citons :

- des ateliers de découverte avec le public de l'Auberge marseillaise, lieu d'émancipation et de mise à l'abri pour des femmes vulnérables avec ou sans enfants
- des visites guidées avec l'association marseillaise Nouvelle Aube.

Rappelons aussi le travail du Collectif de photographes VOST, un travail remarquable qui a donné lieu à une exposition toujours visible au château et réalisée avec les enfants de l'ADDAP 13.

Cette initiative de VOST, par effet «boule de neige» aura aussi contribué à en amalgamer d'autres comme l'accueil d'une journée ouverte à tous avec le Collectif de la revue «Un autre monde», l'enregistrement de Podcast ou encore l'animation d'ateliers d'initiation à la photographie.



LA CONTINUITÉ DES ACTIONS CULTURELLES ET PÉDAGOGIQUES

Dans le sillage de ces actions de sensibilisation à l'environnement local, des partenariats avec des associations locales sont régulièrement menés à Port-Miou comme ceux avec les associations cassidaines «Les rivières mystérieuses», «Les francs joueurs cassidains», ou encore «Les Drailles de la mémoire», laquelle a par exemple largement contribué à l'écriture du schéma d'interprétation de la Calanque de Port-Miou, piloté par le Parc National des Calanques lors d'ateliers participatifs, ou encore accueillie pour des journées de découverte du patrimoine naturel et industriel.

LES NOMBREUSES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LES ASSOCIATIONS D'USAGERS DE LA CALANQUE

Port-Miou c'est surtout et évidemment la multitude d'événements qui ponctuent la vie des cabanons et des rives de la calanque et animés par les associations historiques des usagers, plaisanciers et amoureux du site : le YCCC, le CNPM, l'UPPM et bien sûr l'Union Nautique de la Calanque de Port-Miou.

Ainsi, sur ces berges, on pourra participer au fil de l'eau et tout au long de l'année aux traditionnelles régates organisées deux fois par mois hors période estivale par le CNPM, découvrir son école de voile sur habitable, assister à des régates régionales comme la Duo Cipriani accueillie par le YCCC, participer à une ribambelle de journées de découverte comme pendant la manifestation des «5 éléments», des soirées festives sur les pontons ou encore de très nombreuses initiatives chaleureuses, conviviales et œuvrant toutes pour que perdure l'ambiance si particulière de notre belle Calanque et son art de vivre unique.

Toutes les infos sur ce magnifique patrimoine de Cassis à découvrir sur : www.portmiou.com

HABITAT

Depuis 2008, un des objectifs premiers de la municipalité : faciliter l'accès aux logements de sa population.

Du fait d'une politique ambitieuse en la matière, plus de **280** logements sociaux ont été créés sur la commune.

D'autre part, la municipalité lutte contre «trop» de meublés de tourisme, et renforce son dispositif en mettant en place la compensation.



30 logements locatifs sociaux livrés fin 2025...

DE NOUVEAUX PROGRAMMES DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Fin 2025, un nouveau programme comportant 30 logements sera livré avenue Daudet.

Pour chaque projet réalisé sur la commune, la municipalité a imposé au bailleur la réalisation de logements qualitatifs, particulièrement économe en énergie, en vue de réduire au maximum les charges des locataires.

Les bâtiments seront labellisés «bâtiments durables méditerranéens».

LES TERRASSES DE LA GARRIGUE

Outre les logements locatifs sociaux, la commune a souhaité également permettre aux cassidens de devenir propriétaires via une opération en «Bail Réel Solidaire».

Le Bail Réel Solidaire est un dispositif permettant la dissociation économique du foncier et du bâti.

La société ERILIA reste propriétaire du foncier et accorde aux propriétaires des logements en BRS un bail pour lequel ils doivent verser une redevance mensuelle.

Le prix d'achat est décoté par rapport au prix du marché neuf.

Il s'agira de logements qualitatifs avec jardins ou terrasses privatives, des surfaces généreuses et des espaces verts aménagés.

Ce projet permettra de lutter contre l'inégalité sociale et territoriale de l'accès au logement.

La livraison des 25 logements est prévue au deuxième trimestre 2026.



PROJET LES TERRASSES DE LA GARRIGUE

LES COLLINES, LAURÉATE DU JURY DU PALMARÈS RÉGIONAL DE L'HABITAT PAR LA DREAL PACA.

La résidence les Collines, opération de 60 logements sociaux dans l'ancienne carrière du Mussuguet a été désignée lauréate du jury du Palmarès régional de l'Habitat par la DREAL PACA.

Une belle récompense près de 10 ans après la Marianne d'Or obtenue pour les logements sociaux de l'avenue Daudet !



UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES MEUBLÉS DE TOURISME.

Notre pays connaît actuellement une crise du logement sans précédent.

La croissance exponentielle du nombre de meublés de tourisme et du poids des plateformes numériques en est probablement le symptôme le plus visible.

En quelques années, sur la commune de Cassis environ 800 meublés de tourisme se sont substitués à des logements « classiques » destinés à l'habitat permanent.

L'objectif de la nouvelle réglementation prise par la commune et la Métropole n'est pas d'interdire l'usage des plateformes ni des meublés de tourisme.

La commune de Cassis a besoin effectivement d'une offre de tourisme adaptée et attractive, mais celle-ci ne doit pas se faire au détriment d'une offre de location à l'année.

La proportion des meublés de tourisme est telle sur Cassis qu'elle déséquilibre en profondeur l'offre locative résidentielle et modifie durablement les équilibres économiques et sociaux du cœur de ville.

La commune a donc souhaité renforcer le dispositif qu'elle avait mis en place en 2021 pour contrôler le développement du meublé de tourisme.

En prévoyant d'une part un mécanisme de compensation obligatoire auquel sont soumises tant les personnes physiques que morales pour toute nouvelle demande de changement d'usage et en instruisant d'autre part une limite dans le temps à l'exercice d'une activité de meublés de tourisme pour un bien.

VIE ÉCONOMIQUE

ESPACE LOGISTIQUE, L'ÉTUDE DEVRAIT ÊTRE TERMINÉE AU PREMIER TRIMESTRE 2025.

La ville de Cassis, située dans un cadre géographique exceptionnel, attire chaque année un nombre important de visiteurs.

Cette affluence, couplée à la forte concentration de commerces, de restaurants et de cafés dans le centre-ville, représente un défi majeur en matière de logistique urbaine.

Les rues étroites et le patrimoine fragile de Cassis limitent les possibilités de circulation des véhicules de livraison, exacerbant les conflits d'usage entre les différents acteurs que sont les commerçants, les artisans, l'ensemble du tissu économique, les habitants et les visiteurs.

Les livraisons de marchandises dans cet espace restreint engendrent de multiples problématiques, notamment en termes d'occupation de la voirie, de nuisances sonores, de risques de dégradation des infrastructures, ainsi que de pollution atmosphérique due aux émissions de gaz à effet de serre.

Ces enjeux sont une préoccupation constante pour la municipalité, qui doit concilier l'activité économique locale avec la préservation du cadre de vie et de l'environnement, tout en s'assurant que les besoins en approvisionnement des commerçants soient satisfaits.

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la Ville de Cassis souhaite mettre en place une «zone à faible trafic» afin de créer un cœur piétonnier apaisé dans le cadre du plan local de mobilité qui sera finalisé premier trimestre 2025.

La livraison des marchandises constitue alors un élément de cette politique d'apaisement.

C'est dans ce contexte que Cassis souhaite implanter un espace logistique permettant de mieux consolider les flux, réduire les nuisances et apporter des services aux commerçants.

Une étude est donc en cours de réalisation afin d'évaluer la faisabilité d'un tel espace, de le dimensionner et d'estimer son modèle économique.



UNE CHARTE DES TERRASSES POUR HARMONISER NOTRE PORT

La commune et le département des Bouches-du-Rhône sont en train d'élaborer une charte des terrasses.

La volonté de la municipalité est de valoriser sa façade maritime tout en respectant l'authenticité de son port de pêche.

L'objectif est de préserver le charme traditionnel et l'identité

du port de Cassis tout en améliorant certains aménagements afin de renforcer son attractivité et sa fonctionnalité.

La charte vise à harmoniser les enseignes, à favoriser l'accessibilité et à améliorer la qualité des espaces publics tout en maintenant un équilibre entre activités touristiques et traditions locales.

La démarche se veut progressive et respectueuse afin de répondre aux besoins des habitants, des visiteurs et des titulaires des AOT.

Le diagnostic et les prescriptions ont été réalisées.

La charte devrait sortir au deuxième trimestre 2025.



ZONE D'ACTIVITÉ DU BRÉGADAN ZOOM SUR MOTEURS BAUDOUIIN

Une orientation d'aménagement et de programmation est prévue au sein du PLUi, celle-ci permet l'aménagement de terrains supplémentaires à destination économique au sein du secteur du Brégadan.

Cette faisabilité a été autorisée pour permettre l'accueil de l'espace logistique mais également le développement des entreprises déjà présentes sur site.

En effet, la zone économique du Brégadan qui s'étend sur plusieurs hectares est composée de nombreuses entreprises dynamiques.

L'entreprise Moteurs Baudouin y figure, société rachetée en 2009 par le groupe Wechai Power qui réalise un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros et qui dispose d'un effectif de 245 employés.

Weichai Power est une entreprise spécialisée dans la conception, la fabrication et la vente de moteurs diesel en Chine.

Les deux entreprises partagent de nombreuses qualités distinctes, notamment une histoire et une riche expérience dans la création de moteurs marins et de moteurs de production d'énergie.

En 2017, sentant une opportunité et utilisant les connaissances et l'expérience acquises dans les années 1970-80 avec les moteurs dédiés à l'alimentation de générateurs, Baudouin décide à nouveau de se diversifier sur le marché de la production d'énergie.

Un nouveau segment commercial est né : la gamme de moteurs PowerKit pour la production d'énergie.

Couvrant des puissances de générateur typiques de 18 à 4 125 kVA, et avec un choix de 9 modèles, c'est la plus grande ligne de produits dans l'histoire de Baudouin.

La gamme de produits PowerKit a un impact significatif sur la croissance de l'activité de Baudouin (croissance à 25%).

Grâce à l'introduction de ces produits, l'entreprise peut s'étendre à de nouveaux segments et à de nouveaux marchés, ce qui a entraîné une croissance interne et externe importante.

Pour assurer la pérennité de l'entreprise, Baudouin continue de diversifier son offre de produits et ses partenariats technologiques.

En 2020, Baudouin a lancé sa première gamme de moteurs à gaz à combustion pauvre sur les marchés mondiaux. En partenariat avec PSI (Power Solutions International), une gamme complète de gaz à combustion riche a suivie, ce qui permet à Baudouin de fournir la plus large gamme de solutions d'énergie disponible dans le monde.

Après 5 ans d'investissement dans la recherche, le développement et les essais, Baudouin lance le moteur de propulsion marin le plus compact et le plus puissant de sa catégorie : le 6F21, parfait pour les applications de la marine de plaisance et commerciale.

C'est la première de la série F à être lancée, viendront dans les prochaines décennies les versions 8, 10 et 12 cylindres.



TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME FAIT PEAU NEUVE

En fin d'année 2024, l'Office de Tourisme a procédé à quelques travaux pour notamment isoler ses bureaux et mettre en place des capteurs de son, afin d'améliorer l'accueil de nos visiteurs.

Un grand écran a été également installé. Il permet de diffuser de jolis films de Cassis aux plus de 60 000 visiteurs qui lui rendent visite chaque année.

Enfin, de nouveaux services vont être proposés en 2025 tel qu'un système de recharge pour les téléphones ou les tablettes toujours pour apporter plus de services aux visiteurs.



UNE PROMOTION SUR LES LONGS COURRIERS D'AIR FRANCE EN 2025

Deux films de 3 minutes viennent d'être réalisés par l'Office de Tourisme afin de mettre en avant les atouts de notre destination sur les vols long-courriers d'Air France, dans le cadre de l'émission «World On Board». Ces deux films seront diffusés en Français et en Anglais, durant 12 mois consécutifs auprès de 16 millions de passagers volant avec Air France. Le passager d'Air France présente un profil idéal (65 % de CSP +) et sa qualité d'écoute au cours d'un vol long-courrier est particulièrement favorable en vue d'éveiller son intérêt et sa curiosité. Ces deux films seront également largement relayés sur les réseaux sociaux.

UN NOUVEAU SITE INTERNET EN 2025

2025 verra aussi l'arrivée d'un nouveau site internet pour l'Office de Tourisme. Véritable outil de séduction de la destination, il proposera de nombreuses nouvelles fonctionnalités aux Cassidens comme aux visiteurs.

Sa mise en ligne est prévue en début d'été 2025 ! Il vient ainsi compléter le nouveau site de réservation mis en ligne l'an passé ! Photothèque en ligne, rubrique dédiée aux professionnels, avis clients et de nombreuses autres fonctionnalités seront disponibles sur ce nouveau site.

En attendant : www.ot-cassis.com

TOURISME D'AFFAIRES A CASSIS :

L'élégance d'un cadre unique !

Cassis confirme au fil de chaque saison, son positionnement en tant que destination attractive pour le tourisme d'affaires.

Entre salles intimistes et grands espaces de séminaire, Cassis propose une offre variée et séduisante qui sait faire la différence. Le centre de congrès Oustau Calendal est ainsi recherché pour y accueillir des prestations de grande qualité : congrès & séminaires, soirées et événements d'entreprises.

Au-delà des réunions professionnelles, le site propose des événements exceptionnels qui ont marqué cette saison 2024 : des soirées festives sur le roof top, des tournages, de nombreux festivals artistiques, des initiatives locales (don du sang) et caritatives (ligue contre le cancer, lutte contre la mucoviscidose ...) qui font de Cassis une terre de solidarité !

Riche d'un réseau grandissant grâce à des actions ciblées, le tout associé à nos prestataires locaux, les saisons 2025 et 2026 enregistrent d'ores et déjà des réservations de grands congrès médicaux et scientifiques, des séminaires d'entreprises, des réceptions de mariages ... Ces synergies permettent de dynamiser la destination aux 4 saisons, offrant une expérience unique pour les entreprises, les particuliers et les organisateurs d'événements.

En 2024, la Centre de Congrès de Cassis a été le théâtre de plus d'une trentaine d'événements commerciaux, allant de la simple journée ou soirée à plusieurs jours de réservations sur des congrès d'envergure, et contribuant ainsi activement à l'économie locale.



Un bilan 2024 séduisant en rade de Cassis

La saison 2024 a vu la baie de Cassis accueillir des navires prestigieux tels que le Ponant et le SeaDream, symboles du luxe maritime. A chaque escale, l'Office de Tourisme de Cassis assure un accueil personnalisé à quai, afin d'accueillir une clientèle exigeante en quête d'authenticité, majoritairement américaine ou d'Europe du Nord, qui dynamise l'économie locale tout en respectant des règles strictes fixées par la ville de Cassis et le Département sur le nombre d'escales autorisées, la dimension du bateau et ses engagements en termes de respect de l'environnement.

Cassis confirme son attrait pour des compagnies de croisière haut de gamme disposant de navires de petites tailles, grâce à son décor digne d'une véritable carte postale !

Cap sur l'horizon 2025 & 2026

Les saisons à venir auront le privilège d'accueillir pour la 1^{ère} fois des navires d'exception, tels que le "Silenseas" d'Orient Express, le "Four Seasons 1" de Four Seasons Yacht, l'"Emerald Sakara" de Emerald Waterways ou encore le mythique "Ponant"... véritables bijoux des mers !

Ces escales renforceront encore la notoriété de Cassis comme destination de croisière d'élite sur le plan international, tout en offrant des expériences uniques à leurs passagers, leur donnant ainsi envie de revenir pour un séjour plus long à Cassis.



NOUVEAUTÉS DU CÔTÉ DES HOTELS EN 2024

Véritable institution du port, l'hôtel **Liautaud** a rouvert ses portes en juillet 2024, après de longs travaux. Boutique hôtel confidentiel de 30 chambres, l'Hôtel Liautaud accueille ses hôtes dans un décor aux lignes épurées et aux tons rendant hommages à la couleur naturelle de la pierre de Cassis. **Son nouveau toit-terrasse**, offre une vue imprenable sur la baie, aux premières loges pour admirer le coucher de soleil. Belle carte de cocktails signatures dont le fameux Simone, en hommage à l'ancienne propriétaire.



Son salon de thé, en balcon sur le port, propose de savourer de délicieuses pâtisseries maison, dans une ambiance feutrée.



L'hôtel restaurant "**Le Clos des Arômes**" s'est refait une beauté après d'importants travaux. Cette bâtisse ancienne a retrouvé tout son charme, et plus... Paré d'une nouvelle décoration sobre, le Clos des Arômes célèbre la Provence authentique, dans un esprit maison de village. Les chambres ouvrent sur les toits ou sur le jardin, à deux pas du port. Un adorable patio-jardin à l'ombre de platanes centenaires et un salon avec cheminée, offrent deux espaces où se détendre et proposent un restaurant aux délicieux accents méditerranéens, une cuisine qui fait la part belle aux produits frais et locaux...

L'Hôtel By Reboul : voilà une boutique hôtel qui porte bien son nom !

Le Reboul, ex hôtel Cassiden, va décliner la décoration de ses 10 chambres selon un concept original. Il associera les prestigieuses marques de la boutique éponyme de prêt à porter/accessoires du rdc, à la déco des chambres entièrement rénovée. Il offrira un maximum de services et le petit déjeuner sera servi en terrasse au coffee shop.

Ouverture courant 2025.

Les établissements distingués en 2024

L'hôtel "**Les Volets rouges**" situé sur la Gineste, a obtenu en 2024 un nouveau classement 2 étoiles, ainsi que la marque **Esprit Parc**. Commune aux 11 parcs nationaux de France, la marque **Esprit Parc national** distingue des professionnels du tourisme engagés dans la préservation de leur territoire.



Clef Verte

Les hôtels et maisons d'hôtes de Cassis plébiscitent le label "Clef verte" : un label écoresponsable.

Le label international "**Clef verte**" favorise le développement d'un tourisme responsable.

À Cassis, l'hôtel "**Les Volets rouges 2***" a été le 1^{er} avec l'**Auberge de Jeunesse de la Fontasse**, à être labellisé.

Deux hôtels sont venus compléter l'offre écoresponsable en 2023 : l'hôtel "**Cœur de Cassis 3***", rejoint par l'hôtel "**Les Roches Blanches 5***".

En janvier 2024, cela a été au tour des maisons d'hôtes "**La Suite 23**" et "**La Demeure insoupçonnée**", d'être reconnues pour leur engagement en faveur de l'environnement.



Le Guide Michelin a distingué l'hôtel "Les Roches Blanches 5*" qui lui a décerné 2 clefs.

Le Guide MICHELIN a créé en 2024, un classement prestigieux pour sa sélection hôtelière : **la Clef MICHELIN**. Les équipes du Guide MICHELIN ont sélectionné plus de 5 000 hôtels et hébergements à travers le monde. Pour mettre en lumière les établissements proposant des expériences hôtelières et de voyage exceptionnelles.

Elle s'appuie sur 5 critères :

1. l'hôtel est une porte ouverte sur la destination
2. excellence en matière d'architecture et de design intérieur
3. qualité et régularité du service, du confort et de l'entretien
4. singularité reflétant la personnalité de l'établissement, son caractère unique
5. cohérence entre la qualité de l'expérience et le prix payé.

CULTURE

Grâce à une politique municipale dynamique qui s'attache à proposer des animations pour tous les âges, tous les goûts et tous les budgets, vous avez pu découvrir chaque année une programmation artistique et culturelle dense et riche.

Grande nouveauté cette année, les Accords de Cassis qui viennent s'ajouter à nos événements, en attendant une surprise... cinématographique !



Les Accords de Cassis : une première expérience réussie

Cet été, Cassis a accueilli "Les Accords de Cassis", un nouveau festival de musique mêlant jazz et classique, avec la participation d'amateurs et de professionnels.

12 concerts de rue, gratuits, en journée, et 3 concerts de prestige le soir ont permis de rendre accessible cette culture musicale au plus grand nombre, passionnés comme novice. Les festivaliers ont eu le plaisir d'admirer entre autres, le talent du violoniste Nicolas Dautricourt, du pianiste Marc Laforêt et de l'accordéoniste Richard Galliano.

Nous sommes impatients de découvrir la 2^{ème} édition de ce sublime festival !



RÉTROSPECTIVE DES ANIMATIONS ORGANISÉES CONJOINTEMENT PAR LA VILLE DE CASSIS ET CASSIS ANIMATION

L'équipe de Cassis Animation et sa nouvelle présidente, Christine Vincent, participent au programme des animations organisées par le service Vie culturelle et festive de la ville.

Un travail d'équipe qui permet de proposer aux petits comme aux grands une programmation riche d'activités et d'évènements.

- Cette année 2024, année olympique, Cassis a accueilli le passage de la flamme et c'est tout naturellement que le carnaval s'est décliné sur le thème de l'olympisme. Les jeunes cassidens ont été invités à embarquer dans le petit train qui avait été décoré par les enfants des écoles aux couleurs des anneaux et des symboles de l'olympisme. Le succès était au rendez-vous !
- La chasse aux œufs de Pâques qui s'est déroulée en même temps que Cassis au jardin, a agrandi son territoire de recherche. Cette année, nos petits amateurs de chocolat ont dû fouiller tout le jardin public pour découvrir les gourmandises de Pâques, des canards, des poussins colorés ou encore des lapins, tous plus succulent les uns que les autres.
- Les fêtes traditionnelles de la St-Jean et de la St-Pierre nous ont permis, comme chaque année, de découvrir ou redécouvrir nos belles traditions. Danses provençales, bénédiction des bateaux en mer et à noter cette année, le grand retour de la sardinade, organisée par l'ACBT.
- La retraite aux flambeaux, qui lance les festivités du 14 juillet et attire chaque année toujours plus d'enfants, heureux à l'idée de défiler avec la fanfare la veille de notre fête nationale et de son feu d'artifice.
- Le marché de Noël, rendez-vous tant attendu par les petits comme par les grands, a proposé une programmation variée avec notamment des animations musicales de grande qualité qui ont animé le marché sous l'œil bienveillant du Père Noël !



CULTURE



Cinéma sous les étoiles



Les concerts Cassis en scène



Feux d'artifice 14 Juillet et 15 Août



Les Vendanges Étoilées



Fête de la musique



Le marché italien, une invitation à la découverte du savoir-faire transalpin



Vidéomapping sur la façade du château

VOUS AVEZ AUSSI PU ASSISTER OU PARTICIPER...

- Cassis au jardin, pour préparer ses extérieurs à l'arrivée des beaux jours
- Printemps du livre, rendez-vous littéraire qui s'est décliné autour du thème "Famille, je vous aime"
- Vidéomapping, qui a mis en lumière "La mer et ses abysses" sur la falaise du château
- A la fête de la musique, avec cette année un nouveau format qui a été très apprécié - 5 groupes se sont succédés pour enflammer la scène de la place Baragnon, sur le thème du rock
- Au cinéma sous les étoiles, qui a projeté tout l'été l'actualité cinématographique entre port et plage;
- Les soirées Jazz sur le toit, pour danser au rythme des notes de jazz chaque dimanche
- Aux concerts de Cassis en scène, avec une programmation très éclectique, allant de Louis Bertignac aux DJ techno du Delta Festival, en passant par les stars des années 80.
- Aux feux d'artifice de l'été, qui ont éclairé de mille feux la baie de Cassis et au bal du 15 août, qui comme le feu d'artifice, reporté au 22 août pour cause de météo défavorable, a été un succès et a rythmée la soirée dans une ambiance festive.
- Au Festival international de piano de la Roque d'Anthéron "Sur les routes de Provence", rendez-vous désormais incontournable des amateurs de piano, qui a une fois encore, enchanté le public.
- Au Cassis Jazz Festival, qui a proposé cette année un concert musique et chant My Little Italie ;
- Les Vendanges étoilées, qui, exceptionnellement, ont eu lieu au printemps et ont enchanté nos papilles.
- Au festival du cirque "T'es Cap Canaille", pour découvrir les arts du cirque.
- Le marché italien Portofino e' Cassis, qui a donné des airs d'Italie à la place Baragnon.
- Le Cassis Comedy Festival, qui a commencé avec une soirée entièrement féminine en accueillant Amandine Lourdel et Amy London et l'inégalable Alex Vizorek.



"Sur les Routes de Provence" avec le festival de la Roque d'Anthéron



Festival du cirque "T'es Cap Canaille"



Printemps du Livre de Cassis



Cassis au Jardin



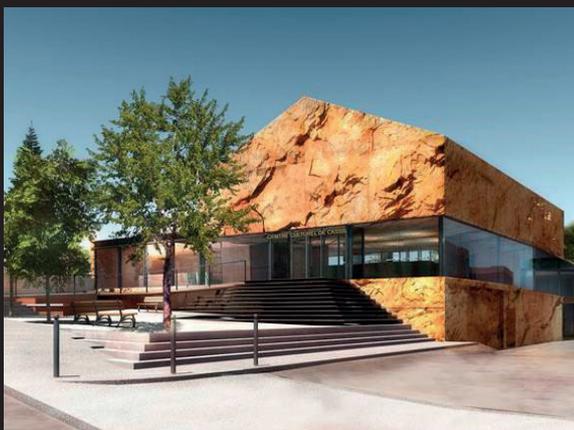
Cassis Comedy Festival

Les projets

PARCOURS PEINTRES – CHEMINEMENT CULTUREL

Vous découvrirez très prochainement dans le village un cheminement culturel, réalisé dans l'esprit d'un voyage. Il permettra de déambuler au gré des paysages peints par Monticelli, Ziem, Derain, Braque, Signac et Dufy et de lire les extraits des livres de Virginia Woolf, Gide, Paul Valéry ou encore Frédéric Mistral... inspirés par la beauté des lieux.

Ainsi, une dizaine de tableaux et extraits d'écrivains accompagneront le visiteur pour raconter la richesse de l'inspiration artistique engendrée par Cassis.



UN NOUVEAU CENTRE CULTUREL ATTENDU DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Un nouveau centre culturel... Une volonté du conseil municipal depuis plusieurs années qui va se concrétiser dans les prochains mois !

Le projet a été conçu avec l'équipe dirigeante du Centre Culturel, pour répondre au mieux aux attentes des adhérents, dynamiser l'activité culturelle et surtout d'avoir un centre culturel accessible à tous.

Le futur complexe permettra de proposer des manifestations variées avec une programmation pluridisciplinaire de qualité, abordable, dans un lieu présentant des conditions d'accueil et techniques optimales.

“ Un projet phare attendu par tous les Cassidens !

Il permettra également d'optimiser l'accueil des pratiques artistiques en termes d'espace.

La future salle de spectacle permettra d'accueillir 272 personnes, doublant quasiment la capacité d'accueil actuelle.

Ce nouveau bâtiment sera bien entendu adapté aux personnes à mobilité réduite, une demande majeure des Cassidens.

En matière d'énergie, la nouvelle construction répondra à l'engagement de la municipalité en faveur de la transition énergétique. Elle sera à haute performance énergétique, labélisée Bâtiment Durable Méditerranéen et label bronze.

SPORTS

Cassis, ville sportive par excellence !

Les temps forts de 2024



CASSIS ILLUMINÉE PAR LA FLAMME !

Un évènement unique, symbolique et magique !

Honneur et fierté pour notre village, qui a été choisi pour accueillir le spectaculaire passage de la flamme olympique, le 12 mai dernier.

Les vingt et un chanceux porteurs se sont transmis le flambeau de la calanque de Port-Miou jusqu'à l'esplanade Charles de Gaulle, sous les applaudissements de la foule venue en nombre pour assister à cet instant historique.

Nos petits écoliers, collégiens et jeunes conseillers municipaux ont participé également activement à cette fête et ont ouvert la voie au dernier porteur de flamme.

Une belle journée festive, ponctuée par des régates de voile des élèves de CM2, de nombreuses animations, des structures gonflables qui ont fait le bonheur des enfants, des tournois de foot, rugby, hand... organisés sur la plage par nos associations cassisaines avec en point d'orgue le concert de Bande à part ! Le tout sous un soleil radieux.

Une réussite totale pour cette une journée mémorable qui restera gravée dans l'histoire de notre Cassis.



ZOOM SUR LE CASSIS OPEN PROVENCE BY CABESTO, LE PLUS BEAU DES TOURNOIS DE TENNIS !

Une 6^{ème} édition riche en émotion.

Une semaine intense durant laquelle nous avons vibré au rythme des échanges de talentueux joueurs de haut niveau.

Une très belle finale remportée par notre célèbre Richard Gasquet, en 3 sets, contre le joueur autrichien, Jurij Rodionov.

Cadre magique, ambiance festive, le Cassis Open Provence, classé ATP Challenger 75, est l'évènement incontournable et très prisé de la rentrée !



UN NOUVEL HAVRE DE SPORT ET DE BIEN-ÊTRE AU CŒUR DU PARC RÉGIS VIDAL

Parce que le sport est essentiel à la santé et à l'épanouissement, la municipalité n'a de cesse d'aménager de nouveaux «pôles sportifs».

Ainsi, en mai 2024, nous avons inauguré un parcours sportif et une aire de fitness dans la forêt du Mussuguet, à proximité des structures déjà existantes (accrobranche, skate-park, sentier éducatif, piscine).

Le parcours de footing ou de marche, d'une distance de 1 km, démarre de la barrière du skate-park et se prolonge dans la colline. Des panneaux d'informations jalonnent le parcours (indication du métrage, sens de déplacement ...).



La zone de fitness, de 100 m² avec agrès, est installée à proximité du parcours et est en accès libre. Elle est composée de trois machines pour l'entretien et le développement musculaire des membres supérieurs, ainsi que de trois machines pour les membres inférieurs et le cardio, conçus pour le meilleur confort de pratique (poutre d'équilibre, pas de géant, 2 vélos R-Prod LCD Bluetooth, 1 machine combine Chest press/multi presse gamme «piston», 1 machine combine Delt press/chaise romain gamme «piston», 1 machine combine Leg press/barre à traction gamme «piston».

Chaque appareil est doté d'un flash code qui permet de suivre les instructions d'utilisation et d'un panneau descriptif des exercices.

Le site est pourvu d'un éclairage à énergie solaire afin de permettre un entraînement en soirée.

L'ensemble est sécurisé par une clôture en bois avec un portillon. Le matériel est de conception et fabrication française.

Un beau projet pour 2025 :

COURSE SWIMRUNMAN DANS LES CALANQUES

Le SwimRun est une pratique sportive de pleine nature qui consiste à alterner la nage en eau libre et la course à pied sans changer d'équipement, ce qui le démarque du triathlon ou de l'aquathlon. Du moment que le départ est donné et ce jusqu'à la ligne d'arrivée, aucun participant ne peut se défaire et/ou récupérer du matériel ; il lui faut donc être capable de s'adapter sans cesse aux alternances de natation et de course à pied présentes sur le parcours.

Outre l'aspect physique, le SwimRunMan porte en lui des valeurs de solidarité, de bienveillance, d'éveil à la nature et de dépassement de soi.

Plusieurs courses SwimRunMan sont organisées en France dans des sites d'exception. C'est pourquoi un parcours extraordinaire dans le parc national des calanques verra le jour en octobre 2025.

L'objectif étant de créer la 1^{ère} course OTILLO (course d'ultra-endurance) entre mer, sentiers et parois rocheuses avec une vue panoramique.



ASSOCIATIONS

**Chers amis du monde associatif,
vous êtes indispensables !**

**Sans vous notre vie serait moins belle, moins intéressante
et moins chaleureuse...**

LA LIGUE CONTRE LE CANCER POURSUIT SON OPÉRATION COMMANDO CONTRE LE CANCER DE LA PEAU

Cet été, les super bénévoles de la Ligue ont installé un stand de prévention solaire sur la plage de la Grande mer. Ils ont également distribué des crèmes solaires au personnel de la Ville, qui travaille en plein soleil sans forcément penser à se protéger des UV.

Un grand merci à la ligue contre le cancer et à Magali Maugeri, directrice générale du Comité départemental !
Vous avez tout notre soutien !



ZOOM SUR LE CERCLE DES NAGEURS D'HIVER DU BESTOUAN

Tout a commencé en 2020 avec les rendez-vous réguliers d'une poignée de nageurs sur la plage du Bestouan. Au fil des jours le petit groupe fédère d'autres baigneurs, sportifs en tout genre ou tout simplement contemplatifs de ce lieu magique.



Très vite la convivialité est au rendez-vous avec des pique-niques fréquemment organisés sur la plage, des sorties pédestres ou en kayak...

En 2024, ces amoureux de la mer et de la nature décident de créer le Cercle des nageurs d'hiver du Bestouan autour de Philippe Canal, leur président.

Leur but : se retrouver toute l'année au Bestouan pour nager bien évidemment mais aussi pour veiller au respect de l'environnement, en étant attentif à toute éventuelle dégradation, en nettoyant la plage régulièrement et en participant à des actions d'ampleur comme l'opération «Nettoyons le Sud» le 13 avril dernier, le tout dans le partage et la bonne humeur.

Bravo et longue vie à l'association !

ZOOM SUR L'ASSOCIATION «LE POINT ROSE»

Le Point rose accompagne les personnes confrontées à la fin de vie d'un enfant avec une prise en charge adaptée au traumatisme que représente la perte d'un enfant.

Offrir des ressources humaines, matérielles et psychologiques dans cette épreuve pour aider les familles à trouver une forme de résilience après l'impensable, telles sont les ambitions de l'association.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir soutenue en 2024 cette émouvante cause en reversant à l'association l'intégralité de la recette de la vente de l'affiche «Portofino e'Cassis 2024» réalisée par Monsieur Z, soit 2 275 €.

Nous recommencerons en 2025 à l'occasion de la 16^{ème} édition de notre marché italien !



Formidable Thessy Rey !



Cassidienne, depuis 1958,
Thessy est une personne exceptionnelle !
Une personne qu'on aimerait tous avoir dans nos vies.



Très vite elle s'investit dans la vie municipale que ce soit auprès de la bibliothèque, du musée ou encore des Salles voûtées. Elle participe à de nombreux projets et contribue pleinement à leur réussite.

Sa rencontre avec l'énergique Jo Marnac au début des années 70, l'immerge rapidement dans la vie associative Cassidienne.

Dévouée, bienveillante et motivée, Thessy s'implique avec passion dans bien des causes.

En 1986, elle devient bénévole pour «Le Printemps du Livre», le nouveau projet culturel de la mairie, créée par l'adjointe à la culture de l'époque, Danielle MILON !

Au fil des années, son investissement toujours grandissant lui donne de plus en plus de responsabilité. Ainsi, en 2010, Madame le Maire lui propose d'être la Présidente de l'association, une fonction qu'elle endosse avec brio, aux côtés de Lucienne MICHELESI, coordinatrice.

Parrallèlement, Thessy s'engage au sein de l'AFM Téléthon et en devient la déléguée pour Cassis. Pendant de nombreuses années, elle œuvre sans relâche pour mener des actions, organiser des manifestations avec son équipe de bénévoles pour récolter un maximum de dons pour cette cause chère à son cœur.

Aujourd'hui elle est toujours bénévole pour le Téléthon, elle fait également partie de l'association «Les Amis du Musée» et elle profite également de son village qu'elle aime tant, de ses amis, de sa famille et de son petit-fils Edouard, son petit complice, qu'elle adore !

Thessy, nous t'aimons !

C'est toujours un pur bonheur de la croiser dans les rues de Cassis, d'échanger avec elle et de se dire « elle est merveilleuse ! ». Sa gentillesse, sa formidable philosophie de vie et sa bonne humeur permanente sont de bien belles leçons de vie !

Thessy est une personne qui va de l'avant malgré les «pépins» de la vie. Elle aime volontiers nous rappeler qu'il est essentiel de profiter au maximum de ce que la vie nous offre, de s'émerveiller chaque jour de la chance que nous avons de vivre à Cassis !

ENFANCE PETITE ENFANCE

Parce que nos Enfants sont résolument l'avenir et que l'avenir appartient résolument à nos enfants, nos projets restent définitivement ambitieux, nos partenariats avec toutes les institutions concernées par l'enfance restent au cœur de nos préoccupations !

Bilan 2024

TRAVAUX DU COLLÈGE

D'importants travaux ont été réalisés, pour un montant de 8 millions d'euros, grâce au Conseil départemental, au collège Les Gorguettes - Gilbert Rastoin.

Une nouvelle salle polyvalente et une grande salle d'étude ainsi que des vestiaires et des sanitaires sont désormais à disposition des élèves et des enseignants. De nouveaux bureaux pour les agents d'accueil ainsi que pour le conseiller principal d'éducation ont été créés.

Par ailleurs, un champ de panneaux photovoltaïques a été installé pour améliorer les performances énergétiques de l'établissement.

Dans le bâtiment existant, l'accessibilité a été retravaillée notamment avec la mise en place d'un ascenseur. Un foyer de vie tout neuf ainsi qu'une infirmerie viennent compléter ce programme ambitieux.



RÉNOVATION DE NOTRE EMBLÉMATIQUE COUR D'ÉCOLE "MISTRAL"

Depuis la rentrée de septembre, l'école publique Frédéric Mistral dispose, grâce au Conseil départemental, d'une cour de plus de 1200 m² totalement désimperméabilisée et équipée de toilettes toutes neuves, le tout rendu désormais totalement accessible.

La végétalisation de cet espace, outre l'implantation de huit nouveaux arbres, a été réalisée conjointement par notre service des espaces verts et par les enfants de l'école (choix des essences, projet d'implantation et mise en terre).

Le tout sera équipé d'un mobilier, choisi en collaboration avec l'équipe de l'école et des enfants, permettant l'installation de diverses zones d'activités (point lecture avec cabane à livres, jeu de boules / hockey, coin calme, ...)



ISOLATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

Dans le cadre d'un vaste programme concernant l'efficacité énergétique de nos bâtiments publics, le bâtiment du centre aéré La Respélido a été équipé d'une pompe à chaleur, augmentant sensiblement le confort de nos jeunes usagers notamment durant les périodes de fortes chaleurs et permettant une meilleure gestion de nos dépenses énergétiques.

Le toit du bâtiment abritant le restaurant scolaire et une partie de l'école maternelle Cap Canaille, ont été totalement étanchéifiés et isolés thermiquement.



Les projets 2025

SUITE DU PROGRAMME DE RÉNOVATION DE NOS COURS D'ÉCOLE

La ville a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Métropole : «Vers les cours d'école désimperméabilisées et renaturées» et a été sélectionnée.

Le projet présenté concerne les deux cours d'école, Leriche et maternelle Cap Canaille. Ces deux cours vont être à leur tour désimperméabilisées, végétalisées et rendues totalement accessibles.

TRANSMISSION DU PATRIMOINE CASSIDAIN

Parce que nous pensons qu'il est essentiel pour les enfants de Cassis de connaître l'histoire de leur village, nous souhaitons, au travers de visites et d'ateliers, partager tout ce qu'il a de plus riche en matière de culture, de tradition et de patrimoine.

Le projet pédagogique, à l'initiative de deux de nos agents, Marion Pizzetta et Nicolas Ceccarelli, est en cours de co-construction avec les enseignants de la commune.

Il s'agit d'un projet pédagogique centré sur la découverte et la compréhension du patrimoine Cassidain.

Il concernera les classes de grande section de maternelle, CP, CE et CM de nos deux écoles.

Nous gardons pour l'avenir la possibilité d'y intégrer le centre aéré.

Ce projet a par ailleurs été pensé en faisant appel à des cassidains «ressources» bénévoles ou travaillant déjà pour la commune.



Les lieux de culture et de tradition du village concernés :

- le four banal
- le musée municipal méditerranéen d'Arts et Traditions populaires
- le château de Cassis
- l'usine à fer
- le château de Port-Miou
- le phare
- la Prudhommie de pêche
- les domaines viticoles cassidains

LES ATELIERS DE LA PAUSE MÉRIDIANNE

ATELIERS «CLIMAT SCOLAIRE»

Le climat scolaire est aujourd'hui une notion centrale dans les politiques de l'Education Nationale. Il est directement lié à la «qualité de vie» à l'école.

Conscients de l'importance de travailler concrètement cette question, à l'école mais aussi sur tous les temps de l'enfant, hors de la classe, nous avons décidé de concevoir un projet solide sur la question, toujours en lien étroit avec les enseignants. A l'origine, la présence d'une psychologue scolaire intervenant dans les classes et qui a été mise à disposition de notre équipe de la pause méridienne par l'Education Nationale, avec qui nous avons donc signé une convention.



ATELIERS «SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT»

Les ateliers développés ici proposent une action auprès des élèves notamment concernant la question des relations interpersonnelles. Ces groupes s'inscrivent également dans un processus de prévention contre les phénomènes de violences, d'exclusion et de harcèlement scolaire. Dans cet objectif, les ateliers abordent différentes thématiques telles que les émotions, l'amitié, la tolérance, la notion de conflit et celle de liberté.

Ces ateliers ont été proposés aux enfants délégués de classe, ces enfants étant déjà considérés comme «personnes ressources», deviennent des enfants médiateurs pour leurs pairs. Ce faisant, ils contribuent au renforcement d'un climat scolaire positif, apaisé, ainsi qu'à la prévention des phénomènes de violence et de harcèlement, en lien étroit avec tous les adultes accompagnant les enfants à l'école et autour de l'école.

SOLIDARITÉ

Cassis, ville exemplaire en matière de solidarité ! Toujours plus d'animations pour nos seniors et d'actions sociales pour répondre aux besoins de chacun.



SPECTACLE FÉRIQUE POUR LA FÊTE DES MÈRES

Un spectacle féérique du "Duo Rainbow" avec deux performeurs dans un show aux multiples disciplines où se côtoient émotions, performances et humour.

Un spectacle innovant qui a enchanté tout le public !



REVUE «FASCINATION» POUR LES FÊTES DE NOËL

La grâce, la fantaisie et le talent se sont succédés dans ce spectacle original, dans la plus pure tradition des revues parisiennes.

Placée sous le signe du voyage, ce spectacle a réservé des surprises grandioses et inédites.



DEUX SOIRÉES MUSICALES AU RESTAURANT LA RECAMPADO

Une ambiance de feu où rire et convivialité boostent les énergies pour danser et chanter avec le groupe TRIO.

DES ÉCLATS DE RIRE COMMUNICATIFS LORS DES ATELIERS YOGA DU RIRE

Le rire a illuminé les journées d'une vingtaine de seniors, qui ont participé aux 5 séances proposées, en partenariat avec l'ASEPT (Association de Santé d'Éducation et Prévention sur les Territoires).

«La faculté de rire aux éclats est preuve d'une âme excellente».

Cette citation de Jean Cocteau sied à merveille à nos aînés Cassidens.





NOUVEAUTÉ 2024 :

Portés par le passage de la flamme olympique, le CCAS et la direction des sports ont développé un partenariat pour promouvoir l'activité sportive de nos aînés.

Depuis septembre 2024, Thierry du service des sports propose des cours de gymnastique douce ainsi que de la randonnée.

Ces cours sont gratuits et n'attendent que vous ! Le sport santé étant un formidable outil de prévention au service du bien vieillir.

FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, SOUS LA HOULETTE DU CCAS DE CASSIS

Cette année, c'est à Roquefort-la-Bédoule que plus de 470 demandeurs d'emploi se sont présentés : 270 emplois ont été pourvus.

Perspectives 2025 :

le Forum de l'emploi se déroulera à Gémenos le mardi 4 mars.



LA RÉSIDENCE SOCIALE DU HAMEAU DES GORQUETTES

Ouverte depuis janvier 2007, elle se compose de 93 logements de type 1 meublé d'une superficie de 20 m² dont la gestion est réalisée par le CCAS de la Ville de Cassis en lien avec le bailleur social Erilia.

Une nouvelle équipe, en place depuis septembre 2024, est en lien avec les résidents. De nombreux services sont à disposition (espace informatique, espace laverie, espace bibliothèque, ...).

La résidence sociale accueille des personnes rencontrant des difficultés pour se loger, ainsi que des étudiants, des alternants et des saisonniers.

La résidence sociale favorise l'hébergement temporaire des saisonniers et facilite ainsi le recrutement pour les employeurs principalement dans le secteur de l'hôtellerie - restauration.

Des travaux de remise en état d'une trentaine de logements ont été effectués en 2024.

Au total, 44 logements ont été mis à la disposition des employeurs pour accueillir leurs travailleurs saisonniers.

“ 93 logements de type 1 meublé d'une superficie de 20 m² destinés à des personnes rencontrant des difficultés pour se loger, ainsi que des étudiants, des alternants et des saisonniers... ”

SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité de la municipalité. Equipements à la pointe de la technologie, dispositifs assurant la sécurité des personnes en cas de risques majeurs... un maximum d'actions sont mises en place pour répondre aux attentes des habitants.



AMÉLIORATION CONSTANTE DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

L'installation de nouvelles caméras de dernière génération a permis d'optimiser le parc existant de 10 nouvelles vues. La surveillance de la voie publique est donc maintenant assurée par une couverture visuelle de 315 angles de vues.

Et pour maximiser ce dispositif, une étude est actuellement en cours, sur le développement de l'Intelligence Artificielle lors de l'utilisation du logiciel de traitement des images de la vidéo protection, permettant en outre, la détection automatique de situation à risque.



NOUVEL ARMEMENT LBD (FLASHBALL)

Afin de donner aux policiers municipaux encore plus de moyens pour assurer la sécurité des Cassidens, la police municipale sera prochainement équipée d'un Lanceur de Balles de Défense (plus connu sous l'appellation LBD).

Cette arme dissuasive et non létale sera principalement utilisée pour la gestion de rassemblements à risque avec comme intention, de montrer la force pour ne pas avoir à s'en servir.

Les policiers municipaux seront formés à l'utilisation du LBD, en interne, par un de leur collègue, moniteur de tir accrédité.

ZOOM SUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

Le PPMS est mis en place pour répondre à une situation d'urgence en milieu scolaire.

Ces situations sont classées suivant différents événements possibles :

- . Tempêtes - Orages
- . Accidents chimiques - Risques toxiques
- . Mouvements de terrain - Séisme
- . Attentats - Intrusions

Il apporte les réponses adaptées à chaque catastrophe.

Il s'agit d'une démarche nationale adaptée à la commune, par la commune, tenant compte des particularités des établissements scolaires et périscolaires de la ville.

Une adaptation locale est nécessaire, elle se traduit par :

- . Travail sur le matériel (contrôle d'accès, caméras...)
- . Formations des agents
- . Intégration des réflexes de sécurité par les professeurs, les encadrants et les enfants
- . Exercices réguliers pour les enseignants et la police municipale

LA SÉCURITÉ OU LES INTERVENTIONS EN CHIFFRES

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

27 rétentions de permis de conduire (alcool, vitesse, stupéfiants assurance)

POLICE JUDICIAIRE

168 arrestations

POLICE SECOURS :

- 9 491 interventions dans tous les domaines
- 37 opérations tranquillité vacances
- 142 manifestations sécurisées dans le cadre de Vigipirate

ENVIRONNEMENT

- 57 animaux secourus
- 38 procédures de camping sauvage

CÔTÉ MER

- 49 personnes secourues
- 34 infractions relevées pouvant entraîner un retrait du permis de naviguer



ZOOM SUR ...

LA RCSC, UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE POUR SERVIR CASSIS (RCSC)

La RCSC joue un rôle important dans le dispositif de sécurité de la Ville de Cassis.

Pour une bonne coordination des moyens de secours, elle est désormais placée sous la gestion administrative de la police municipale.

Ce nouveau dispositif de pilotage, toujours en relation avec la gendarmerie et les pompiers, permet une prise en charge globale des interventions et des actions de sécurité.

La RCSC est constituée de bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre ses membres, contactez directement la direction de la police municipale (04 42 01 17 17).



TRAVAUX QUALITÉ DE VIE

AVENUE FOCH

La route Départementale n° 559 permettant le contournement du centre-ville de Cassis rencontre plusieurs problématiques : des vitesses de circulation élevées, des carrefours accidentogènes aux intersections avec les deux principales voies d'accès au centre-ville, de nombreux accès riverains, voies secondaires ou chemins piétons non sécurisés, une absence de cheminements continus pour les piétons...

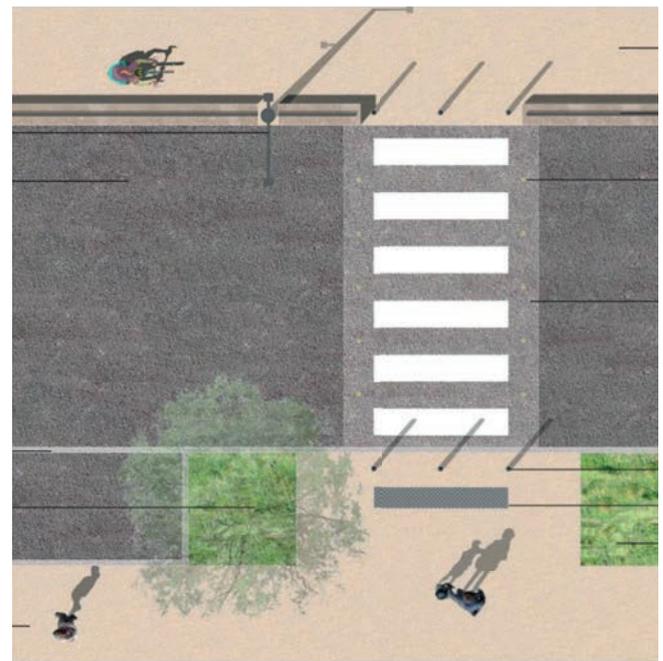
Afin de sécuriser et adapter la voirie à ce quartier résidentiel, des travaux nécessaires à la requalification de l'avenue Foch et de la route Pierre Imbert (RD 559) entre le giratoire des Albizzi et la route des Crêtes à Cassis, ont été entrepris.

Au programme de ce chantier d'envergure sur 1600 mètres linéaires, visant en priorité à sécuriser les déplacements de l'ensemble des usagers :

- réduction de la vitesse des véhicules motorisés,
- création des cheminements piétons continus et sécurisés côté mer,
- aménagement du carrefour entre l'avenue au Maréchal Foch et la route Pierre Imbert en giratoire,
- création d'un aménagement cyclable sécurisé et séparé de la circulation générale,
- sécurisation des carrefours avec l'avenue Auguste-Favier et la route Pierre Imbert,
- sécurisation des accès aux résidences et propriétés privées,
- organisation du stationnement,
- gestion des eaux pluviales avec la création d'un réseau d'assainissement pluvial,
- désimperméabiliser des sols,
- création d'une voie verte séparée de la circulation routière côté terre,
- création d'aménagements paysagers qualitatifs,
- amélioration de l'éclairage public,
- enfouissement des points d'apport volontaire (PAV),
- renforcement du réseau de vidéosurveillance...

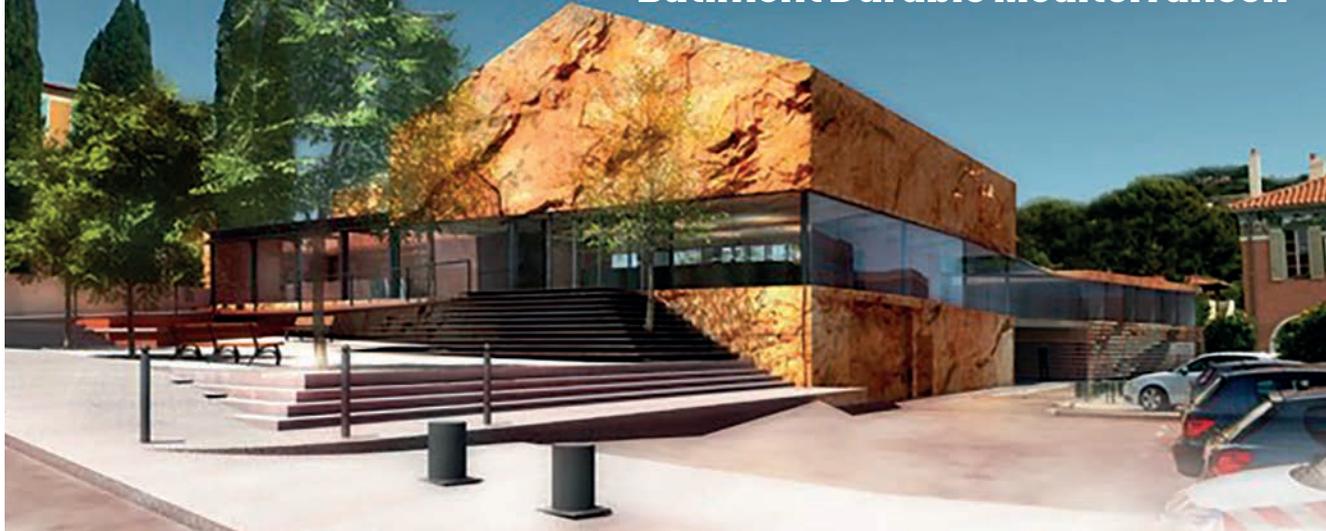


Travaux réalisés grâce à l'aide de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Département.





Un projet qui répond aux exigences du label BDM «Bâtiment Durable Méditerranéen »



LE CENTRE CULTUREL, UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL!

Le Centre Culturel actuel, d'une surface d'environ 890 m² sur trois niveaux, est un équipement datant des années 70, relativement obsolète sur le plan environnemental, fonctionnel et urbain.

Afin de proposer aux Cassidens une structure permettant d'accueillir un programme culturel varié et aux associations, un espace d'accueil adapté, un nouveau Centre Culturel sera prochainement réalisé.

Cette structure a été pensée pour optimiser ses caractéristiques environnementales, ses performances énergétiques et pour répondre aux normes en vigueur en matière d'Etablissement Recevant du Public.

Le futur Centre Culturel sera bâti en lieu et place du bâtiment existant. Ainsi le parvis sera en parti conservé, et l'allée Paul Bérard maintenue.

Le projet propose une surface portée à 1 227 m² toujours sur 3 niveaux qui accueillera :

- ◊ Une salle de représentations et projections de 272 places avec loges attenantes
- ◊ plusieurs espaces modulables
- ◊ des bureaux dédiés à l'administration
- ◊ un hall d'accueil
- ◊ des espaces de stockages et des locaux techniques.

Autour, des aménagements extérieurs prolongeront le bâtiment dans une composition paysagère de qualité : parvis, fontaines, emmarchements, désimperméabilisation ...

Côté esthétique, ce volume, associé à une notion affirmée de roche, fait référence au Cap Canaille et à la pierre de Cassis.

La mairie de Cassis a engagé une démarche de reconnaissance label «Bâtiment Durable Méditerranéen » (BDM) niveau Bronze pour la reconstruction du centre culturel de Cassis, avec la version 4 du référentiel BDM.

Ce label garantit un niveau de qualité énergétique et environnementale. Il permet de favoriser le bioclimatisme, minimiser l'impact des matériaux, réduire les consommations d'eau et d'énergie pour préserver le confort et la santé des occupants, tout en tenant compte des enjeux sociaux et économiques.

Ce projet sera financé par le Conseil départemental à hauteur de 60% grâce à la prise en compte des exigences de la transition énergétique du bâtiment.

La démarche BDM accompagne et évalue les projets de la phase de conception à la phase de réalisation, puis la phase fonctionnement, 2 ans après livraison.

L'évaluation du projet, donnant droit à la reconnaissance BDM, est assurée par la commission d'évaluation BDM, représentative des professionnels du bâtiment.

TRAVAUX QUALITÉ DE VIE



GARE SNCF

Votre gare se modernise.

Ces travaux sont proposés par la SNCF et pris en charge par la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Ils concernent uniquement le quai 2.

Actuellement, le quai ne dispose pas d'une longueur suffisante pour accueillir du matériel roulant nécessitant un linéaire de 220 mètres.

Des travaux d'allongement et mise en conformité du quai 2 côté bâtiment voyageur vont être réalisés durant le premier semestre 2025. Ils comprennent :

- l'allongement du quai 2 côté Vintimille (bâtiment voyageur) sur 20 mètres linéaires,
- le rhaussement du quai côté Marseille,
- la mise en conformité PMR du quai sur 220 ml: pose de dalles d'éveil à la vigilance, dispositif de protection de fin de quai, régénération de l'éclairage et de la sonorisation, mise en conformité du mobilier,
- la mise en conformité de la signalétique sur les deux quais,
- la mise en place de pancartes d'arrêt des trains.

La Ville de Cassis et les usagers de la gare attendent avec impatience les travaux d'accessibilité d'un quai à l'autre et l'agrandissement du parking.



CHAPELLE SAINTE ANNE

Construite en 1870, la chapelle Sainte Anne, située rue de Belloy, est un édifice parfois méconnu, du patrimoine historique cassidain.

Dans le cadre d'un futur programme de réhabilitation, la municipalité entreprend, avec le soutien financier du Département, la réfection totale de la couverture de la chapelle, soit 480m² de tuiles Canal.



CASSIS, CONFIRMÉE 4 FLEURS ! LAURÉATE DU PRIX NATIONAL DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Le jury national des Villes et Villages Fleuris a décidé de confirmer le label 4 fleurs à Cassis !

Cette 4^{ème} fleur a été obtenue en 2018, et reconduite en 2021.

Ce label représente la perfection vers laquelle nous voulons tendre pour Cassis, en matière de patrimoine arboré et de fleurissement évidemment, mais pas seulement !

Il valorise toutes les actions que nous mettons en œuvre pour l'environnement, la préservation de la biodiversité, de ses écosystèmes et de ses ressources naturelles, tout le travail réalisé autour de la qualité des eaux de baignade, la protection de notre ceinture verte, de notre vignoble, pour la propreté de Cassis, ainsi que toutes les réalisations visant à l'amélioration et la beauté de notre territoire.

Tout compte dans l'obtention de ce label, notamment notre capacité à nous adapter aux changements climatiques et à la transition écologique, et améliorer notre cadre de vie.

Parallèlement, nous avons obtenu cette année le Prix National de l'Attractivité Touristique : Ce prix récompense la commune qui valorise le mieux son offre touristique par une démarche de protection de son territoire. Une valorisation qui promeut les savoir-faire, en lien avec le tissu économique local, mais surtout, et essentiellement, qui promeut un tourisme durable et aux 4 saisons !

Seules 2 villes en France l'ont obtenu.

Un grand **BRAVO** à tous les services de la ville qui travaillent pour notre qualité de vie !



«Tout le monde connaît Cassis : son parc national des calanques, son cap canaille (les plus hautes falaises maritimes d'Europe) son vignoble 100% AOC, son port et sa douceur de vivre.

Depuis 2018, la ville arbore fièrement sa 4^{ème} Fleur au label Villes et Villages Fleuris, symbole d'excellence dans la gestion de ses ressources et l'amélioration durable de sa qualité de vie.

Cette année, le jury national a décidé, en lien avec Atout France, de lui attribuer en plus le prix national de l'attractivité touristique. Il récompense une politique touristique exemplaire qui concilie à la fois la promotion du territoire et la sauvegarde des ressources naturelles.

Avec le parking des Gorguettes à l'extérieur de la ville qui permet un premier accueil des touristes et des visiteurs afin de désengorger le centre-ville des voitures ou encore les aménagements réalisés dans la calanque de Port-Miou pour préserver la biodiversité marine, c'est un juste équilibre qui est assuré entre les différents usages.

Le CNVVF salue l'implication des équipes municipales, élus et techniciens, qui donnent sans compter de leur temps et de leur énergie pour faire de Cassis une ville harmonieuse et durable, accessible à tous, avec une pression touristique bien maîtrisée.

Alors bravo à vous et belle année 2025 à tous les cassisidens !»

Julien FAIVRE
Directeur Villes et Villages Fleuris



FINANCES

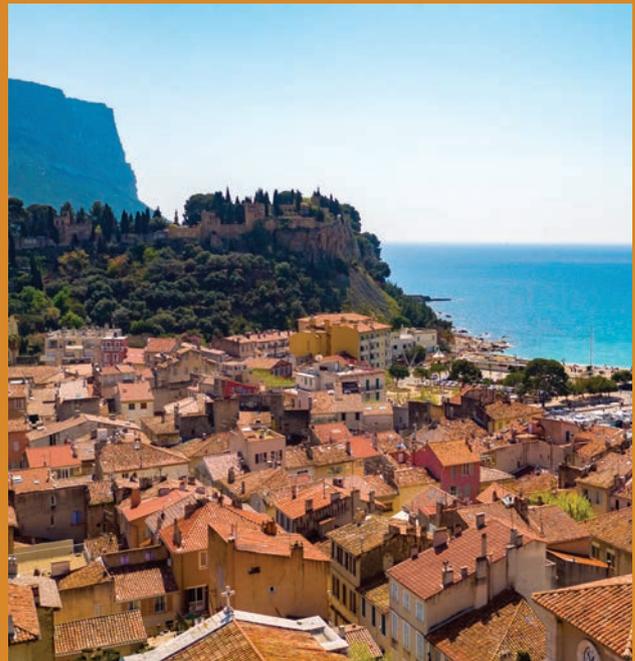
Un budget équilibré, Des finances saines, Des investissements choisis pour tous les cassisidens!

Crise sanitaire et économique liée au Covid-19, crise énergétique et sociale, crise immobilière due à l'augmentation des taux d'intérêt, accélération de l'inflation, mesures nationales protectrices des fonctionnaires territoriaux, dépenses imprévues comme l'organisation des élections législatives, au cours de ce mandat, de nombreux facteurs exogènes ont considérablement affecté le budget, tant en dépenses qu'en recettes.

Malgré ces charges nouvelles non compensées et un désengagement croissant de l'Etat dans le financement des collectivités locales, la commune, grâce à la qualité de sa gestion, conserve une situation financière saine.

A titre d'exemple, la principale dotation versée par l'Etat aux collectivités locales, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est égale à «zéro», en 2010, Cassis percevait 1.2M€.

En 2024, c'est la dotation de biodiversité d'un montant de 160 000€ qui a été supprimée par l'État.



Malgré ce contexte, cette année encore, nous avons dégagé 3 millions d'euros d'autofinancement. Et, grâce aux subventions obtenues, nous avons pu réaliser un programme d'investissement important :

- Désimperméabilisation et aménagement paysager de la cour de l'école Mistral et réhabilitation des sanitaires extérieurs : 518 643 €
- Travaux de rénovation du technoparc du Brégadan : 395 419 €
- Travaux divers dans les bâtiments communaux pour plus d'1,2M€ (mise en conformité pour l'accessibilité, rénovation de la toiture du centre d'hébergement, changement des volets de la bibliothèque, travaux dans les locaux de la police municipale, réfection des sanitaires du tennis club des Gorguettes...)
- Réfection de la couverture de la chapelle Sainte Anne : 111 005 €
- Travaux forestiers et espaces verts : 105 491 €
- Création d'un terrain de padel et d'un parcours sportif : 140 821 €
- Escalier carraire Presqu'île et divers travaux de voirie : 204 977 €
- Modernisation et extension de la vidéosurveillance : 215 678 €

L'intégralité de la dette est à taux fixe, en conséquence, le poids des intérêts n'est pas dépendant d'un retournement de conjoncture, et les charges financières liées à l'encours existant ne sont pas exposées à la hausse éventuelle des taux.

La structure de la dette communale est composée de quatre emprunts à taux fixes :

	CAPITAL EMPRUNTÉ			RESTANT DÛ AU 01/01/2025
		DÉBUT	FIN	
CRÉDIT FONCIER*	5 900 000	2008	2028	1 627 191
CRÉDIT AGRICOLE	3 900 000	2009	2033	1 962 370
LA BANQUE POSTALE	3 700 000	2016	2036	2 362 915
CAISSE D'ÉPARGNE	1 900 000	2017	2037	1 140 000
TOTAL	15 400 000			7 092 476

*Emprunt Crédit Foncier contracté par la municipalité précédente de Jean-Pierre TEISSEIRE

A ce jour, plus de la moitié de la dette contractée a été remboursée et sans emprunts nouveaux depuis 2017, la commune continue à se désendetter.

Par ailleurs, la capacité de désendettement est très satisfaisante garantissant une bonne solvabilité financière de la commune en cas de recours à de nouveaux emprunts dans le but de financer sa politique d'investissement.



A ces travaux engagés par la commune il faut ajouter une subvention d'équipement versée au budget annexe pour la réfection des pontons de la ZMEL de Port Miou d'un montant de 1 021 036 €, ainsi qu'une participation pour l'extension de la maison de retraite à hauteur de 340 000€.

La ville fait le choix d'investissements conséquents pour offrir à tous les Cassidens des équipements modernes, respectueux de l'environnement et conformes à leurs attentes, le tout, dans le respect d'une politique financière rigoureuse, sans augmenter les impôts et sans recours à l'emprunt.

VIE DE LA MAIRIE

CASSIS VILLE INCLUSIVE

La municipalité s'est engagée depuis de nombreuses années dans des actions concrètes pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, leur épanouissement, limiter leur isolement et développer leur degré d'autonomie.

Des initiatives précieuses et à développer encore et toujours pour faire changer le regard sur le handicap et s'enrichir mutuellement des différences de chacun.

- **Concernant les sports**, à Cassis de nombreuses associations proposent des activités «handisport». Outre les effets indéniables sur la santé, le sport constitue un moyen privilégié pour développer l'autonomie des personnes en situation de handicap mental :
 - le Tennis et Padel club se positionne et favorise le tennis pour tous : grâce au concours de Mathieu Deglane, le club a accueilli cette année la section tennis de l'association «Défi Sport» qui œuvre pour favoriser l'accès au sport et aux loisirs des personnes en situation de handicap mental ou psychique.
 - le club de basket accueille depuis 2 ans au gymnase les championnats de France Handisport et organise une session par semaine pour les personnes handicapées,
 - le Cassis rugby club accueille sur le stade du Pignier Jean Tigana deux fois par semaine les personnes en handicap mental et réalise des ateliers pour les adultes et pour les enfants atteints de handicap.
 - le club de handball organise également une séance par semaine pour les personnes handicapées.
- **Concernant les travaux**, suite au décret sur l'accessibilité, l'ADAP, la ville a mis en place un agenda d'accessibilité programmé. Les travaux nécessaires ont été réalisés à l'Eglise, dans les locaux de la police municipale, le restaurant scolaire, le centre canaille, le club de tennis, le stade du Pignier Jean Tigana, le groupe scolaire (rampes extérieures, cour, sanitaire), le gymnase, l'espace d'Orso, tous les sanitaires publics, les plages (avec la pose de tapis de plage). Des potences PMR ont été également installées dans le port de Cassis.
- **Concernant les transports, le bus+** à la demande est un service de transport réservé aux personnes se trouvant dans l'incapacité d'emprunter les lignes régulières du fait de leur handicap. Il fonctionne selon un principe de **réservation préalable**, pour des trajets effectués d'adresse à adresse, avec dépôt et prise en charge sur l'espace public. Il est réalisé avec **des véhicules adaptés** aux personnes à mobilité réduite et équipés d'une rampe ou d'une plateforme élévatrice pour un accès facile en fauteuil roulant. Service de réservation : **04 91 10 59 00** du lundi au samedi de 7h à 19h (jusqu'à 17h le samedi) Email : mobimetropole@rtm.fr En 2030, la mise aux normes de tous les bus et arrêts de bus sera effectuée par la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- **Concernant le social**, la compétence handicap appartient au département via la MDPH (la maison départementale des personnes handicapées). Le CCAS met tout en œuvre pour être un relai d'information efficace et actif avec cette dernière. Tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois, le CCAS accueille une permanence dans le cadre du déploiement sur la région PACA des dispositifs de soutien à l'autodétermination pour les personnes en situation de handicap, du Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV). Un professionnel appelé Assistant(e) aux Projet & Parcours de Vie (APPV) soutient la personne en situation de handicap, leur famille, leur proche aidant. Il met en place des réunions d'information, des dispositifs d'assistance au projet de vie, afin d'aider les personnes handicapées à prendre les décisions pour vivre leur handicap et ne plus le subir.

- **Concernant l'enfance et le petite-enfance**, la ville met tout en place pour le soutien de l'enfant handicapé, dans tous les temps de l'enfant, scolaire ou autre, et dans toutes les structures dédiées à l'enfance (crèche, pause méridienne, ALSH).
- **Concernant l'emploi**, nos services ont pris en charge de jeunes adultes porteurs de handicap à leur sortie du système scolaire, en leur confiant des missions. Nous avons aidé à leur formation et à la réalisation de leur projet de vie. Ils sont aujourd'hui agents de la commune (qui compte 6 agents en situation de handicap).
Chaque année la ville participe également au «duo day», qui accueille pendant une journée une personne handicapée qui va travailler en binôme avec un agent professionnel en poste.

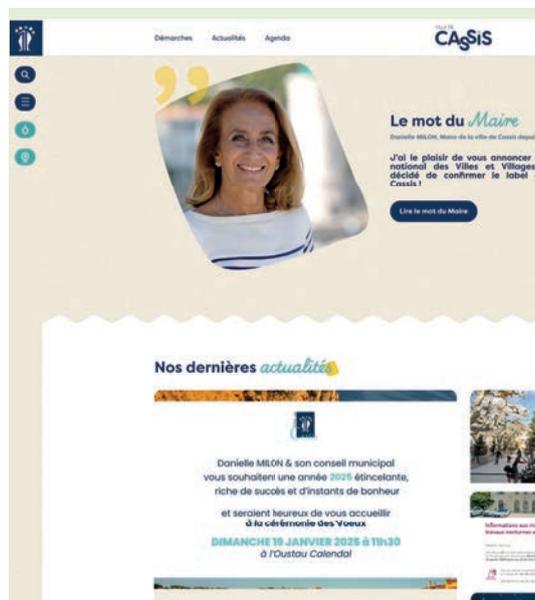
- **Concernant les projets :**
 - création d'une Commission communale pour l'accessibilité et politique du handicap.
 - poursuivre l'ADAP
 - mise en place de signalétiques dans les lieux publics
 - créer un nouveau centre culturel, accessible à tous
 - rénover le centre d'hébergement, afin de le rendre accessible
 - créer une aire de fitness pour tous avec toutes les activités accessibles
 - organiser une journée dédiée au «handisport» pour aider les associations qui le souhaitent à trouver les clés nécessaires afin d'initier un projet handisport, échanger sur les besoins, les pratiques et les expériences.
 - organiser le prochain forum des associations sur le thème de l'accessibilité, pour mettre le handicap en lumière.



SMART CASSIS

Toujours concernant l'accessibilité, la ville a sorti en fin d'année 2024 un site internet moderne, pratique et interactif, incluant le service ACCEO, permettant de rendre accessible aux personnes sourdes ou malentendantes l'accès à tous les services de la mairie, par webcams. Rendez-vous sur www.cassis.fr.

La nouvelle application mobile CASSIS INFO est, elle aussi, disponible, avec la possibilité de faciliter vos démarches au quotidien, de suivre les travaux en temps réel, et de vous tenir informés des actualités de la ville. Vous pouvez également faire un signalement aux services concernés (éclairage, signalement police municipale, graffiti...).



RUBRIQUE DE L'OPPOSITION

«Économie : En 2025, Cassis doit renouveler des dossiers cruciaux (DSP PORT et CASINO). Après avoir renoncé à l'opportunité de récupérer nos parkings en 2024, le Maire compromet de nouveau l'avenir financier du village avec un projet non concerté de reconstruction du Centre Culturel qui met en péril nos finances ! Les Cassidens méritent d'être consultés et de choisir la nature et le coût des projets pour leur village d'autant que la conjoncture nationale ne prête pas aux dépenses excessives.»

B. Mas-Fraissinet & J-F. Favier pour le groupe Cassis un Cap sur l'avenir

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

**fin 2023**

Carl BROUSSE

2024

Lisa BRANCHARD

Amy ZATTI

Aria COTTON

Ambroise LAGIER

Alba LANDAUER

Alexie CHAIX SORIANO

Deva TEJEDOR

Margot ENGELHARDT
 Marley SPOTO DE MONTILLET DE
 GRENAUD
 Angéline NAHAL ALAGUEUZIAN
 Marius ALLEGRE
 Djibril TIKDAM
 Louise MIERAL
 Molly PEREZ RIGHEZZA
 Noé LEPIN
 Maximilien PAPLYKA
 Hélia MENDES GUERREIRO
 Liv ALBANESE
 Firdaws DAAS
 Gaston BOUTOUX
 Léon DUBUS KALININA
 Roma LEPRETRE
 Raphaël DEVIGNE
 Andreas CASTETS CASLARIS
 Henri BESOIAN
 Ivy NOBIS
 Leïo MARTELLI
 Jade ABEL KOPP
 César RICOU-FAURE BRAC

MARIAGES

Marie POUILLAIN et Adrien REGAS
 Ginène DRIDI et Farid CHEBIL
 Hélène ROBERT et Romain VAN ELSLANDE
 Feten KHEDRI et Christophe FUSADE
 Catherine LE ROUX et Marc BUISSON
 Frédérique VOGELIN et Grégory
 LUTHRINGER
 Mathilde BESSON et Clément PIBOURDIN
 Emma SAVELLI et Gauthier FABÈRES
 Nadine LUCI et Mario SILVA DA CUNHA
 Mary AZZOPARDI et Loïc CHRISTIN
 Pauline BURZIO et Enzo MIELOT
 Emilie MEJEAN et Mathieu DEGLANE
 Laura GUIGNARD et Flavio D'AMATO
 Clara BAUDU et Rémi TORDJMAN
 Julie VALERY et Victoire OMIROS
 Sarah PERRIRAZ et Davy LIMA
 Charlotte SWIATEK et Mathieu LUPO
 Margot PIOLA et Mathieu JAU
 Anaëlle BIENFAIT et Samuel NIZARD
 Louise MATYSEN et Sébastien PETIT

Andrea ROSSO et Vivien CAPOCCI
 Maria CALDERIN AGATON et Sébastien
 WLODARCZYK
 Marine MARCHENA et Matthieu VIEIRA
 Mathilde FENECH et Thomas RIGHEZZA
 Marine CHABERT et Philippe LECA
 Amandine PFISTER et Sébastien OFFANT
 Graziella BELLEME et Rémy FILIPPI
 Anne-Laure HAMON et Jean-Luc BAGNIS
 Clara CLAMENS et Olivier CASASSUS
 Sophie BONINO et Didier RIBOTTA
 Charlotte EYGLIER et Grégory DOSSETTO
 Candice D'AMICO et Adrien GIMENEZ
 Élodie CAHAGNE et Nicolas SOLARI
 Catherine ESNAULT et Gérald GAILLARD
 Betty BARTH et Yann ERRERA
 Christel BARD et Jean MORIER
 Aurore LAVABRE et Sébastien PLANTIER
 Mélissa REVEST et Ludovic GIUSTI
 Shanice TALLEC et Maxime MIGNON
 Stéphanie MALEYRE et Yannick BIANCHERI

DÉCÈS**2024**

Edwige MONESTIER épouse LEMOINE
 Daniel CODRON
 Gisele CHAHER
 Marc BERCOVICI
 Pierre AZZOPARDI
 Jacqueline BAYLION veuve GOUZE
 Marcelle PERRIN veuve MOREL
 Jean-Pierre CAMPS
 Michel MARTEAUX
 Maryse DOCKAL
 Gabrielle AILLAUD
 Florence AUDIFFRED
 Andrée NOVARA veuve MICHALITSIS
 Marguerite DUPRÉ épouse BERTRAND
 Andrée TOURETTE veuve MARTELLI,
 Jean LHUILLIER
 Michel BAROU
 Cecilia FRONTZAK épouse WOLOSZYN
 Kalthoum SHAÏEK
 Encarnacion HELLIN veuve POURRIERE
 Marius SIBELLY
 Francis ALLASIA
 Jeannine GODFROID veuve GERMAIN
 Nicolas EINAUDI
 Karine CORROYER épouse LE GLATIN
 Serge LAVELLE
 Marie MAERO veuve GIMENO
 Jean COURTOIS
 Bernard ESTEVE
 Aristides DO ROSARIO LIMA
 Reine BOUAZIZ veuve HERMAN
 Suzanne ZINTE
 Robert BETORZ
 Jacques GOUGY
 André LAFAGE
 Jacques BARRIERE
 Gerard MELIS
 Josette ROURE veuve ALLASIA
 Stéphane DOGLIONE
 Arnaud VALTON
 Eric MEUNIER
 Michèle LESAVRE épouse WALKLEY
 Robert BOURSAULT
 Michel CAUBERE
 Isaac LABI
 Pierre BIEGLIO
 Camille GASSA
 Odile JAFFUEL épouse LEFÉVRE
 Jean-Michel KHATCHADOURIAN
 Eliane COX THISY
 Gérald BLANC

Marie MATTIOLO veuve RIZZUTO
 Paul SERRA
 Suzanne BONNARDEL épouse SEVA
 Ruth NIGGEMANN veuve BLAS
 Marie CARCELLER
 Paul ROUX
 Alexis MAGNAN
 Patrick MANFREDI
 Michel NOLET
 Michelle GONNARD veuve COUNIL
 Christian JAUVION
 Emilie LIAUTAUD
 Jean-Arnould FLOUQUET
 Huguette COSTA
 Camille CASSORLA
 Thomas FOUËT-MONTANA
 Henriette LEYDIER veuve LIAUTAUD
 Julien CANUEL
 Viviane RIZZO
 Mireille LABORI
 Stéphane RASTOIN
 Elisabeth COUZIGOU
 Micheline DENIZET veuve BECH
 Theresa COONS veuve MATTHEW
 Marie SALIGNON veuve VALENTI
 Pierrette ARLOTTO veuve CRESPO
 Paule ZURLI veuve OLIVIER
 Robert SICARD
 Roger VIRETTI
 Michèle GARDIES épouse HIRSINGER
 Rosa FAMILIARI épouse MOREL
 Pierre CARON
 Roger PIANEZZE
 Monique ALLIONE veuve LOMBART
 Marthe CHAULLET épouse GROZNER
 Christiane VAUDELIN veuve AUDINET
 Hervé LANGLOÏS
 Gabriel GIACCARDO
 Alberte LABIGANG
 Jean JAURAS
 Yvette COSLOVICH veuve JULVE
 Denise DALLEST veuve MARTIN
 Vincent ANTONIOTTI
 Jacqueline DEPAIX épouse LATIL
 Marie-Antoinette ISNARD épouse MOREAU
 Jean MAURIN
 Laurent SERRAF
 Christian SCHWAEDERLE
 Raymond LE BRIGANT



Magazine Cassis 4 Saisons Édition 2025

Directrice de la publication : Danielle MILON

Rédaction et conception : Service Communication Ville de Cassis

Crédit photos : Ville de Cassis - E. RUF

Impression : Imprimerie SIRA - Tél : 04 91 19 12 10

Version numérique à télécharger sur www.cassis.fr

Parution : Janvier 2025

Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez toutes les infos de la Ville de Cassis sur www.cassis.fr